



PROJET REGIONAL GOUVERNANCE ET DEVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES

ACTIVITE PARTICIPATION

PLANIFICATION TERRITORIALE STRATEGIQUE PARTICIPATIVE

RETOURS D'EXPERIENCE ET BONNES PRATIQUES

Septembre 2015



Sommaire

1. A propos du projet régional – Gouvernance et développement des connaissances (REGOKO) : En quoi consiste le projet ? Quels sont ses objectifs ?.....	3
2. A propos du manuel des bonnes pratiques de l'activité participation des acteurs locaux : pourquoi ? Pour qui ? Et comment l'utiliser ?.....	5
3. A propos des exemples (les trois sites sélectionnés) : Localisation ? Problématique et défis ?.	7
4. A propos de la méthodologie générale	15
5. A propos du plan stratégique de gestion durable du territoire	22
6. A propos du plan d'action de mise en œuvre du plan stratégique	23
7. A propos de la définition des indicateurs de durabilité et de leurs niveaux de références.....	24
8. A propos de la méthode de scénarios	25
9. Pour une meilleure implication et participation des acteurs locaux dans les ateliers.....	26
10. En guise de conclusion	27
ANNEXE 1 : La Baie De Monastir : Une gestion partagée trans-communale d'un site très vulnérable fortement perturbé par la pollution inhérente aux activités des populations riveraines	31
ANNEXE 2 : CAP NEGRO CAP SERRAT, une zone forestière et côtière abritant un Parc National (sur la partie terrestre) et une bande marine et côtière appelée à devenir une Aire Marine et Côtière Protégée.	37
ANNEXE 3 : GHAR EL MELH, Site RAMSAR abritant un patrimoine écologique, paysager, historique et culturel d'exception.	44
ANNEXE 4 : EMBOUCHURE DE LA MOULOUIYA – BASSE MOULOUIYA, Site RAMSAR – identification, analyse et cartographie des acteurs.	51
ANNEXE 5 : COMMUNE RURALE DE BOUDINAR, Site pilote pour un projet GIZC – identification, analyse et cartographie des acteurs.	55
ANNEXE 6 : COMMUNE DE OUED LAOU, intégration de la dimension environnementale dans le Plan Communal de Développement – identification, analyse et cartographie des acteurs.....	58

1. A propos du projet régional - Gouvernance et développement des connaissances (REGOKO) : En quoi consiste le projet ? Quels sont ses objectifs ?

En quoi consiste « REGOKO » ?

Le projet régional – Gouvernance et développement des connaissances » soutenu par le FEM et mis en œuvre par le PLAN BLEU a été élaboré afin de promouvoir l'intégration des questions environnementales dans les politiques sectorielles et de développement au niveau des pays bénéficiaires qui ont décidé de promouvoir la participation des acteurs locaux dans la gestion environnementale à travers l'intégration et la facilitation de la dimension participative dans des projets locaux de gestion environnementale et de développement durable.

L'Activité Participation qui entre dans le cadre de ce projet régional prône la mobilisation des acteurs afin de la mettre au service d'une démarche (gestion communautaire, gestion intégrée...) ou d'un projet de développement territorial sur différents types de sites possibles : site projet de GIZC, destination touristique (en privilégiant les articulations entre les littoraux balnéaires et leurs arrières pays), espace spécialement protégé (parc, réserve, aire marine protégée...), espaces forestiers, agglomérations, etc. L'Activité Participation, dans sa conception doit être intégrée à d'autres activités, initiatives, projets, plans et stratégies de gestion environnementale en cours ou en préparation à l'échelle de territoires locaux. Cette mise en œuvre devra apporter une valeur ajoutée destinée à faciliter le dialogue multi-acteurs au sein d'un même territoire. La participation constituera un catalyseur pour assurer des synergies entre les initiatives, la réplication de bonnes pratiques et de démarches pertinentes (capitalisation, consolidation) et la pérennisation des pratiques vertueuses et des processus efficaces.

L'activité participation est organisée autour de deux résultats :

Résultat 1 : Organisation, facilitation et suivi d'ateliers participatifs multi-acteurs, mis en œuvre en vue d'assurer l'apprentissage et le renforcement des capacités des acteurs locaux (collectivités territoriales, opérateurs économiques et entreprises privées, société civile et associations, chercheurs et universitaires) dans le domaine de la participation inclusive pour la promotion du développement

local et de la gouvernance territoriale appliqués à des cas concrets de planification territoriale stratégique de sites pilotes ;

Résultat 2 : Assistance technique et valorisation des résultats des d'ateliers participatifs multi-acteurs à travers l'édition d'un guide méthodologique (accompagné de fiches méthodologiques et d'outils pratiques), ainsi que d'un manuel de bonnes pratiques à partir des retours d'expériences et leçons acquises. Ces deux produits seront mis à disposition des pays méditerranéens afin de partager les expériences au niveau régional.

2. A propos du manuel des bonnes pratiques de l'activité participation des acteurs locaux : pourquoi ? Pour qui ? Et comment l'utiliser ?

Ce manuel a pour objectif d'initier une culture et d'améliorer les pratiques axées sur la participation des acteurs locaux dans la gestion intégrée des zones côtières et de renforcer les capacités en matière de planification territoriale stratégique multi-acteurs et participative.

Il offre aux lecteurs :

- Une compréhension des processus méthodologiques, des normes et des principes directeurs de la planification territoriale stratégique dédiée à la gestion des problèmes environnementaux au niveau des zones côtières
- Une connaissance des éléments essentiels du processus de la planification stratégique territoriale

Le manuel permet :

- De faire le lien entre les défis à affronter et les réponses apportées par la planification territoriale participative
- De mettre à la disposition des lecteurs des éléments pratiques et faciles à utiliser à travers des exemples concrets de planification stratégique territoriale participative entamés sur trois sites au Maroc et développés sur trois autres sites en Tunisie appliquée.

Le but final de ce manuel est de contribuer à asseoir des changements de comportement dans la gouvernance des territoires côtiers en faveur d'une gestion intégrée des zones côtières (GIZC).

A qui s'adresse le manuel ?

Le manuel s'adresse en premier lieu aux gestionnaires des zones côtières, aux représentants gouvernementaux et aux responsables des collectivités territoriales qui envisagent :

- de mettre en œuvre des démarches collectives qui guideront des politiques de développement local intégrant les enjeux environnementaux
- de prendre des décisions collectives et concertées liées à la gestion intégrée des zones côtières.

Ces groupes d'acteurs doivent prendre en considération dans la planification de la gestion et de l'aménagement de leur territoire, les enjeux de développement durable et agir en conséquence avec comme principal objectif l'atténuation des impacts environnementaux et la préservation des écosystèmes et des ressources naturelles. Ils doivent notamment gérer des antagonismes inhérents à certains usages et des conflits entre différents usagers. Le manuel s'adresse également aux acteurs non gouvernementaux et aux organisations professionnelles directement ou potentiellement impliqués à l'échelle du territoire. Les conseils et les contributions que peuvent apporter ces acteurs, à travers leur savoir faire, leur connaissance du territoire sont d'une importance souvent cruciale et doivent par conséquent être en considération dans les politiques, les stratégies et les actions à mener pour aboutir à une gestion durable, pragmatique et vertueuse à mener sur le territoire.

Pour appuyer le principe de mutualisation des efforts, les plans territoriaux stratégiques des sites pris comme exemple dans ce document ont été élaborés grâce à la Participation d'acteurs gouvernementaux, non gouvernementaux, associatifs, professionnels et scientifiques.

Comment utiliser le manuel ?

Les chapitres de ce manuel répondent aux questions fréquemment posées concernant la participation et la mobilisation d'acteurs locaux dans la planification territoriale stratégique et la gestion collective de problématiques environnementales au niveau des territoires côtiers :

- Comment organiser l'identification et la mobilisation de la participation des acteurs locaux concernés par la gestion d'un site côtier ?
- Comment procéder à la planification stratégique territoriale participative ?
- Quels sont les éléments qu'il faut prendre en considération afin de mettre en œuvre des plans stratégiques multi acteurs de gestion durable de sites côtiers ?
- Quels outils et méthodes d'animation et de modération utiliser pour la conduite de groupes de réflexion multi acteurs

Le document présente des suggestions de méthodologies et de bonnes pratiques qui peuvent être adoptées ou adaptées dans des exercices similaires. Il fournit des exemples de réponses à des problèmes et des défis concernant la mise en place de la participation, l'établissement de synergies entre les acteurs et la mise en adéquation entre des enjeux et les attentes souvent antagonistes en vue de l'élaboration d'une vision et de résultats stratégiques de gestion partagés.

3. A propos des exemples (les sites sélectionnés) : Localisation, problématiques et défis ?

Ce manuel prend en considération les bonnes pratiques qui ont émergé lors de la conduite de l'activité sur des sites pilotes en Tunisie et au Maroc. Malgré les différences liées aux contextes spécifiques et aux problématiques nationales et locales, la capitalisation des leçons apprises et des bonnes pratiques peuvent constituer une source d'enrichissement mutuel et des réponses aux enjeux communs auxquels sont confrontés les acteurs locaux riverains de zones côtières.

Ce document expose toute la complexité et la diversité des problématiques et des enjeux auxquels est confrontée la gestion des zones côtières. Sur les sites sélectionnés s'entrecroisent des problématiques multiples ne pouvant être appréhendés individuellement. C'est pourquoi l'initiative participation des acteurs locaux dans la gestion environnementale est considérée très intéressante car elle permet aux acteurs locaux de réfléchir et d'agir collectivement pour apporter des solutions durables à la hauteur des défis à venir.

**FIG N° 1 : LOCALISATION DES SITES RETENUS POUR LA MISE EN
ŒUVRE DE L'ACTIVITE PARTICIPATION (TUNISIE)**

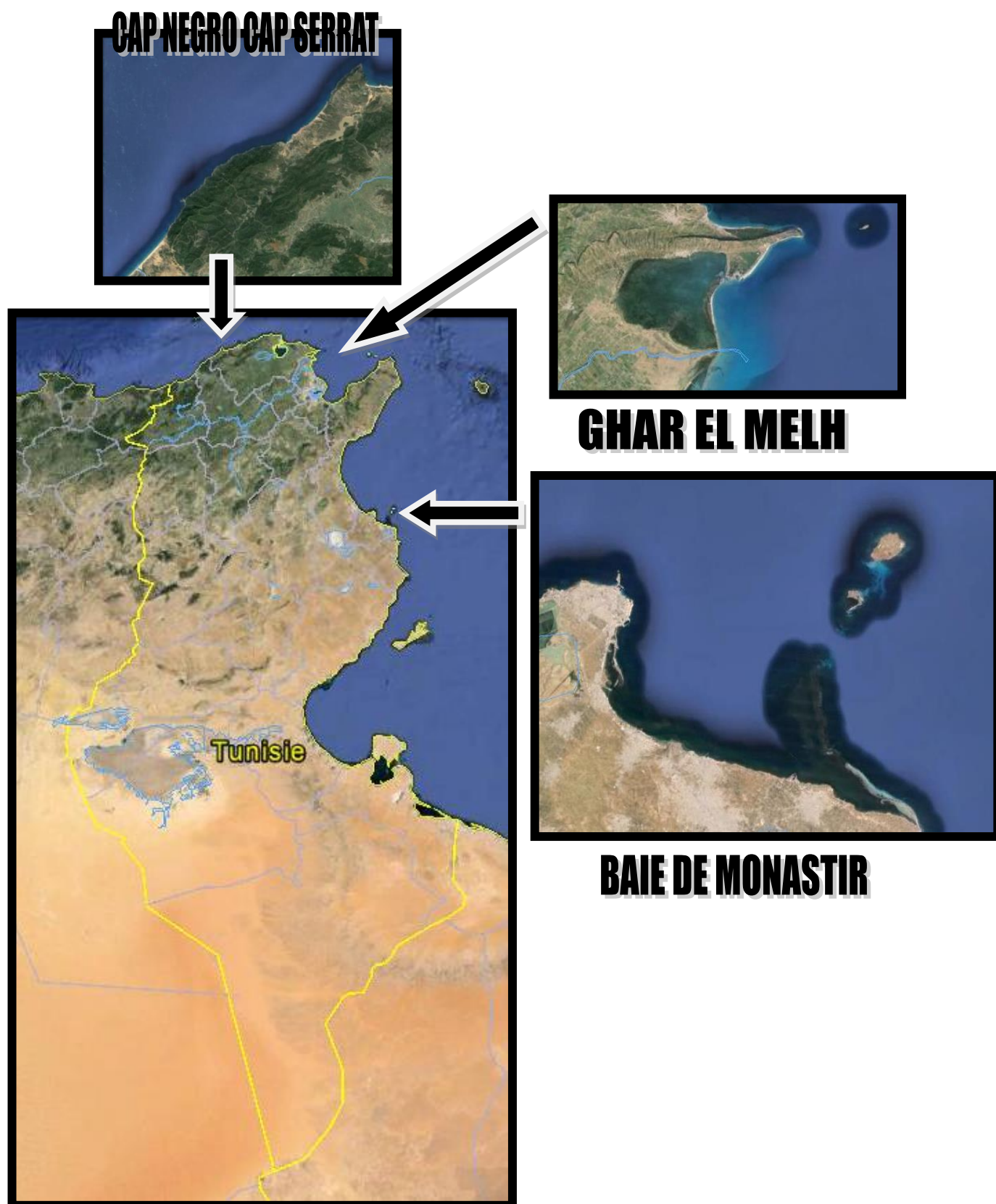
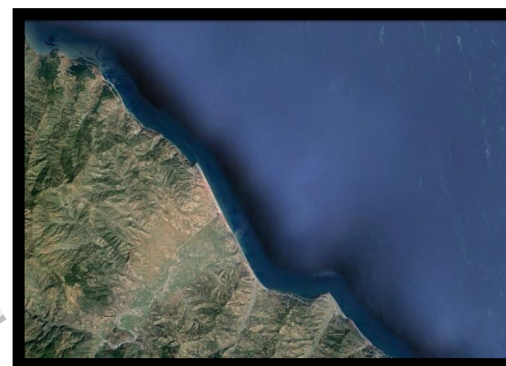
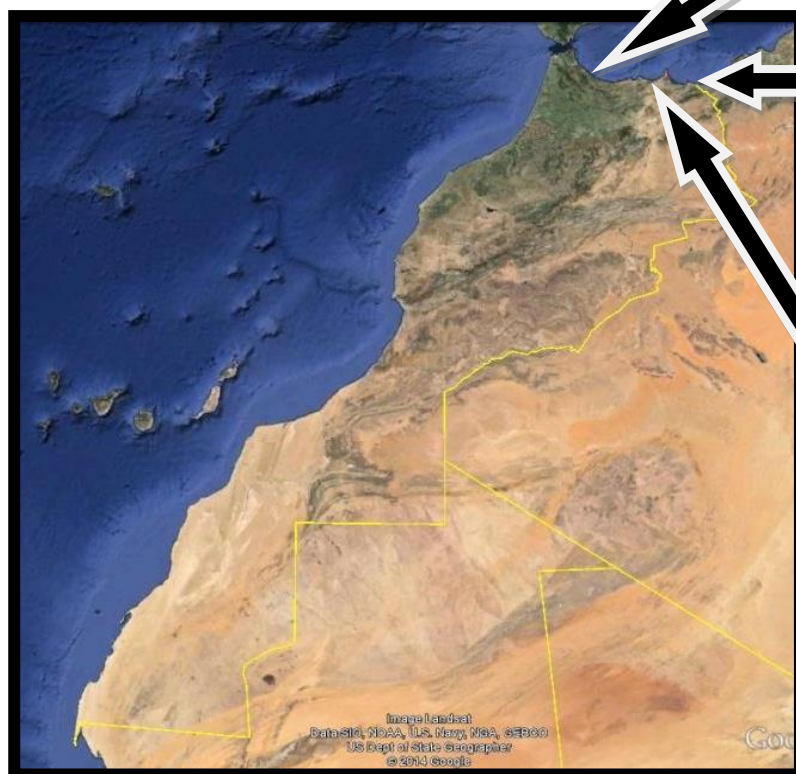


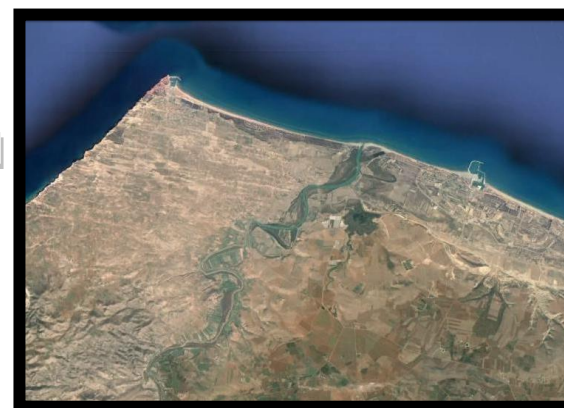
FIG N° 1 (b): LOCALISATION DES SITES RETENUS

POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTIVITE PARTICIPATION

(MAROC)



OUED LAOU



MOULOUYA



BOUDINAR

Exemple 1 : Le site « Baie de Monastir » - Tunisie

Problématiques et défis

Ce territoire se situe sur le littoral centre-est de la Tunisie. Les rivages de la baie de Monastir occupés par six communes sont totalement urbanisés avec un arrière pays où l'activité industrielle est intense. La baie, très peu profonde et très vulnérable à la pollution connaît depuis quelques années des perturbations écologiques sévères engendrée par une intense pollution qui affecte à la fois l'écosystème et le cadre de vie, et qui compromet les possibilités de développement économique (odeurs désagréables, risque de contamination animale et humaine, dystrophies). Il comprend dans son périmètre les îles Kuriats appelées dans un futur proche à être classées une aire marine côtière protégée (AMCP)

Les principales caractéristiques et problématiques de ce territoire sont résumées comme suit :

1. Une forte densification sur le littoral (une concentration urbaine importante le long de la bande côtière, résultante d'une dynamique économique très importante sur le littoral (plus que 550 habitant/km²).
2. Une activité industrielle polluante (des usines de textiles) sur la partie terrestre
3. Sur la partie marine, une faible courantologie, traits de côte irrégulier, faible bathymétrie, l'existence d'une importante activité piscicole (2500 Tonne/an), chute de la production de la pêche artisanale. Au large, l'archipel des Kuriat, considéré comme zone de repli pour les pêcheurs artisanaux et d'activité pour quelques bateliers touristiques est projeté Aire Marine et Côtière Protégée.
4. Apparition de problèmes liés à la gestion du site unanimement déplorés par les acteurs locaux (traitements des eaux usées, des remblaiements, des déchets solides, rejets industriels)
5. Développement économique non équitable entre les localités riveraines, à l'origine de revendications au droit au développement exprimées par les collectivités territoriales les moins favorisées ainsi que des conflits bilatéraux et multilatéraux inter et intra-sectoriels

Exemple 2 : Le Site « Ghar El Melh » - Tunisie

Problématiques et défis

Cette zone humide est classée site RAMSAR, elle abrite un patrimoine écologique, paysager, historique et culturel d'exception. Son emplacement par

rapport à la capitale, ses valeurs paysagères et la qualité de ses plages génèrent une importante fréquentation et des problèmes de circulation, de pollution... sans retombées économiques majeures au bénéfice de la population locale. Les principales caractéristiques et problématiques du site se présentent comme suit :

1. L'activité économique est basée principalement sur la pêche en mer et lagunaire et sur une agriculture ancestrale sur polders (Chtouts et Guettayas), et maraîchage en irrigué plus à l'intérieur des terres. Etablissement de stations conchyliques (mytiliculture sur filières) et pisciculture (loups et daurades) en mer face à la lagune.
2. La lagune qui a contribué pour beaucoup dans la composition des revenus des populations locales a beaucoup perdu de ses valeurs économiques et écologiques notamment du fait d'apports telluriques contaminés en provenance de la zone industrielle d'Utique située à l'intérieur des terres, et des arrivées d'eaux usées domestiques provenant des communes riveraines.
3. Le lido séparant la lagune de la mer présente un grau en lente mais continue mutation, sans doute du fait de l'établissement du port de pêche situé en amont de la direction de la dérive littorale, des effets de la montée du niveau de la mer découlant des effets des changements climatiques et de l'établissement de barrages sur la Mejerda, principal cours d'eau tunisien qui ont réduit les apports de sédiments charriés par l'oued vers cette zone côtière. Appréciables visuellement, ces modifications ainsi que la part du port et de l'élévation du niveau de la mer dans ces perturbations ne sont pas encore quantifiés.
4. Les possibilités d'extension urbaine sur le site sont limitées. La ville est située sur une bande littorale très réduite entre la forêt et la mer. Cette situation est à l'origine des problèmes d'empiètements sur le DPM, le domaine forestier et les terres agricoles, et une extension anarchique, en dehors du Plan d'Aménagement Urbain et qui suit la route menant vers Sidi Ali el Mekki puis s'étale en bord de mer.

Exemple 3 : Le Site « Cap Negro Cap Serrat » - Tunisie

Problématiques et défis

Il s'agit d'une zone forestière côtière s'étalant sur une vaste étendue abritant plusieurs terroirs de communautés considérées (en se référant au code forestier) comme usagères de la forêt. Administrativement, le site est à cheval entre deux délégations qui dépendent de deux gouvernorats limitrophes (Bizerte et Béja).

Ses principales caractéristiques figurent ci-dessous :

1. Des paysages imposants et un patrimoine écologique préservé
2. Un Développement socio économiquement encore faible malgré les efforts fournis et les projets qui s'y sont succédés.

3. Ses ressources naturelles qui sont fragiles restent encore la principale source de revenu des populations locales,
4. Des mutations rapides et importantes au courant de ces dernières années dans le système de survie des populations malgré la persistance de plusieurs traits de paysannerie. Ces mutations sont les conséquences directes des programmes de désenclavement et de l'électrification des zones mis en œuvre par les pouvoirs publics
5. Enfin, il s'agit d'un Parc National (sur la partie terrestre) et une bande marine et côtière appelée à devenir une Aire Marine et Côtière Protégée. La population est inquiète et réagit avec virulence par rapport aux aires protégées (PN et AMCP en devenir), à l'origine d'une profonde mésentente entre les populations locales et les autres acteurs concernés, (DGF, APAL,WWF)

Exemple 4 : Embouchure de la Moulouya - Maroc

Problématiques et défis

L'embouchure de la Moulouya est située à l'Est du Maroc. Ce territoire est classé comme Site d'Intérêt Biologique et Ecologique (SIBE) dans le cadre du Plan Directeur des Aires Protégées (1996) et inscrit sur la liste de RAMSAR depuis le 15 janvier 2005.

Ses principales caractéristiques figurent ci-dessous :

1. Problématique de la pollution due aux divers déversements d'eaux usées, à la pollution agricole et au problème de pompage illégal de l'eau. La partie inférieure de la Basse Moulouya connaît une pollution importante et une perturbation de son régime hydrologique : déversement des eaux usées brutes ou semi-traitées de plusieurs agglomérations urbaines. La pollution provient également des terres agricoles situées autour du site et des activités industrielles.
2. Suite à la construction de complexes immobiliers à vocation touristique à Saïdia (Plan Azur), le site souffre de plusieurs problèmes liés à l'exploitation des ressources naturelles, à la destruction des habitats et à la pollution. Les impacts négatifs de la sur-fréquentation et du tourisme de masse s'ajoutent aux pratiques non durables de prélèvement et d'exploitation des ressources naturelles.
3. Les entreprises de construction prélèvent le sable des berges de la Moulouya ainsi que l'eau du fleuve et des marais.
4. Le drainage engendré par les canaux et du manque d'ouvrage de rétention des eaux, la zone humide n'absorbe plus les inondations de la Moulouya.
5. La construction de la rocade méditerranéenne a créé une barrière aux

échanges hydrologiques entre les eaux estuariennes et la plaine côtière.

6. Le drainage des marais d'Aïn Chebbak, suite à la construction du canal de protection de Saïdia, a provoqué une baisse du niveau de la nappe voire l'assèchement du bras mort.

Exemple 5 : Commune rurale de Boudinar - Maroc

Problématiques et défis

La Commune rurale de Boudinar (Province de Driouch) constitue un territoire d'intervention du projet Sustainable Med, à travers la promotion de la culture de l'olivier comme moyen de conservation des eaux et des sols. Le projet prévoit l'engagement d'une personne ressource pour la formation et l'accompagnement technique des agriculteurs bénéficiaires de la plantation d'oliviers.

Ses principales caractéristiques figurent ci-dessous :

1. Grand problème d'érosion et de perte des sols
2. Régime pluviométrique (averses brutales) provoquent des crues entraînant des dégâts matériels considérables. Ces phénomènes provoquent aussi des éboulements de terrains, le sapement des berges, la détérioration de zones agricoles qui se trouvent au bord d'Oued Amekrane et ses affluents.
3. Construction mal contrôlée en zones inondables
4. Dégradation du couvert végétal et défrichement des forêts naturelles ; Développement des pratiques agricoles favorables au ruissellement et à l'emportement des sols (forte érosion); absence d'ouvrages hydrauliques d'accumulation des eaux fluviales.

Exemple 6 : Commune urbaine de Oued Laou - Maroc

Problématiques et défis

La commune urbaine d'Oued Laou a connu un essor économique et urbanistique remarquable au cours des cinq dernières années. Elle est devenue une station touristique estivale prisée par les touristes nationaux. L'ouverture de la rocade méditerranéenne et la proximité avec les villes de Tétouan et Tanger l'ont rendu plus

accessible pour de nombreux touristes. La commune a développé son Plan Communal de Développement 2010-2016 (PCD) pour lequel elle effectuée l'évaluation et le réajustement par le Conseil communal.

Les principaux enjeux et défis figurent ci-dessous :

1. Une extension urbaine galopante au détriment des terrains agricoles
2. Défis liées à l'assainissement liquide
3. La collecte et la gestion des déchets solides
4. La gestion et les aménagements au niveau de la plage de la ville ; La rationalisation de l'éclairage public et l'efficacité énergétique
5. La mise à niveau environnementale de l'activité des potiers du site de Franali et l'amélioration de leurs revenus
6. L'amélioration de l'activité de la pêche artisanale.

4. La méthodologie générale

Les pressions exacerbées exercées sur les zones côtières mettent en exergue l'interdépendance écologique, sociale et économique au niveau des zones côtières au niveau du bassin méditerranéen. Elle rend plus nécessaire que jamais une intégration en terme de développement et de conservation. Il existe une relation dynamique entre les acteurs locaux, gouvernementaux, collectivités, non gouvernementaux ... qui doivent réfléchir et agir ensemble pour assurer la viabilité et la cohérence des décisions qu'ils prennent en vue d'atteindre les objectifs d'un développement durable qu'ils ont réfléchis de manière participative.

Pour aborder cette question de planification stratégique territoriale participative au niveau des sites sélectionnés une approche participative et intégrée a été adoptée. Elle est basée sur l'amélioration des pratiques de travail multi-acteurs et des dispositions institutionnelles afin d'introduire des progrès dans les démarches de gestion.

Le déroulement de cette activité s'est articulé autour de 4 étapes. Elles offrent un processus logique et progressif à même de créer les conditions d'une bonne implication/participation des acteurs locaux.

Une étape préliminaire : Identification des acteurs et connaissance préliminaire des problèmes et enjeux des territoires

Cette étape permettra :

- l'identification des acteurs locaux qui ont ou qui pourraient avoir une influence et un rôle à jouer dans la gestion du site ;
- l'étude et l'évaluation du site pré-identifié pour disposer d'une connaissance plus approfondie des problèmes, des enjeux et des défis basée sur les informations à collecter de part et d'autres et à partir des entrevues avec les acteurs locaux.

Rôle du facilitateur et de l'expert thématique.

Les experts animateurs viennent en appui à cet exercice de planification territoriale stratégique :

- Ils favorisent le dialogue entre les acteurs concernés
- Ils aident le groupe de participants à dépasser les blocages, les situations conflictuelles et à instaurer un véritable dialogue entre l'ensemble des acteurs dans une ambiance propice à débat constructif
- Ils créent un climat de confiance entre les acteurs présents en favorisant la reconnaissance mutuelle et le respect des idées de chacun
- Ils exposent une définition initiale des règles du jeu, discutée et pouvant être amendée, les règles définitives sont adoptées après concertation avec les

participants

- Tout le long du processus les experts animateurs procèdent à l'information et à la formation des participants :
 - En expliquant les enjeux
 - En diffusant des informations objectives
 - En évitant les incompréhensions et les malentendus entre les participants
 - En mettant tous les participants au même niveau d'information
 - En montrant à travers des exemples comment utiliser les outils de planification territoriale stratégique
 - En aidant à faire murir les idées du groupe

La contribution optimale des experts est conditionnée par la maîtrise d'une masse critique d'informations concernant le territoire et les acteurs.

La cellule de suivi.

Dans des contextes nationaux et locaux où la démarche de planification territoriale stratégique est mise en œuvre à titre d'exercice expérimental, il est important de disposer d'organes de suivi situés au niveau central. Ceci permet d'organiser l'exercice en tenant compte du contexte national, de suivre de près l'évolution de l'initiative participative et des résultats intermédiaires et finaux qui en découlent, et d'échanger régulièrement avec les animateurs afin que l'exercice soit proactif et en adéquation avec la politique nationale.

Les membres de l'organe de suivi constituent un relai auprès des parties prenantes au niveau central pour valoriser les produits et les résultats de la démarche à travers sa dissémination et sa prise en considération dans les futures politiques de gestion environnementale.

Une étape préparatoire : Comprendre les enjeux, les défis et analyser les acteurs par rapport à leurs rôles et leur importance

Elle est menée avec l'appui des relais et correspondants locaux ayant une bonne connaissance des enjeux de développement durable et des acteurs institutionnels et non institutionnels.

Les correspondants locaux, un rôle clé de relai auprès des acteurs locaux.

Les correspondants locaux sont identifiés par les porteurs de l'initiative, en l'occurrence par les membres de la cellule de suivi.

Le choix de ces personnes ressources est inhérent à la légitimité dont ils disposent au niveau local et à leur connaissance des spécificités du territoire et des acteurs potentiellement mobilisables pour mener l'activité participative. A cet effet, ils contribuent par leurs connaissances à actualiser et enrichir celles des experts en charge de la mise en œuvre de la démarche.

Ils introduisent les animateurs/experts auprès des acteurs locaux institutionnels et non institutionnels et planifient l'organisation des entretiens. L'organisation de ces entretiens nécessite pour certains acteurs, notamment les représentants régionaux et locaux de l'administration et les collectivités locales, un certain formalisme qui rend obligatoire le choix de ces représentants locaux parmi les agents de l'administration.

Pour cette activité menée en Tunisie et au Maroc, le choix des représentants locaux a porté unanimement sur les représentants régionaux des Ministères en charge de l'Environnement.

Les acteurs locaux

Les acteurs locaux qui participent à la planification territoriale stratégique doivent être représentatifs de leurs secteurs. Ils peuvent représenter des institutions publiques et parapubliques, des organisations professionnelles, des scientifiques et le public de manière générale à travers des organisations de la société civile. Le groupe d'acteurs mobilisés doit être équilibré dans la représentation des différents types d'acteurs, sans occulter des parties prenantes essentielles. La sélection des acteurs doit être approuvée par les organisations qu'ils représentent et avec lesquelles ils communiqueront les résultats de l'exercice. Leur légitimité leur permet d'être force de proposition auprès du groupe.

Chaque acteur apporte sa connaissance du territoire qui conforte les connaissances apportées par d'autres acteurs ou, au contraire, les confrontera.

L'effort consiste à dépasser la vision sectorielle des enjeux et des problématiques vers une vision consensuelle et collective qui s'articule par la suite vers l'élaboration d'une stratégie puis d'un plan d'action préparé également de manière collective.

Afin que l'exercice soit utile, le groupe d'acteurs locaux est appelé à perdurer et à participer à la mise en œuvre des options stratégiques retenues et des plans

d'actions qui en découlent. Plusieurs options organisationnelles et de fonctionnement sont envisageables et peuvent être abordées dans le cadre d'un tel exercice.

Cette étape permettra:

- L'identification des acteurs impliqués au niveau de chaque site ;
- L'identification des stratégies, des plans et des projets de développement concernant chaque site ;
- La présentation de la démarche de l'activité et identifier l'intérêt, les attentes et les besoins des acteurs vis-à-vis de l'activité Participation ;
- La compréhension des enjeux, défis et opportunités qu'offre chaque site pour la bonne mise en œuvre du processus de Participation ;
- La cartographie des acteurs.

Points clés

Le premier aspect critique de cette étape concerne l'identification et la mobilisation de l'équipe qui mettra en œuvre la planification territoriale participative multi acteurs. Cette équipe peut associer une grande diversité de parties prenantes (acteurs publics, privés, associatifs, collectivités) et d'enjeux, avec des jeux de pouvoir et d'influence souvent complexes. Pour que l'étape de planification soit efficace et pertinente, elle doit mobiliser les acteurs en rapport avec la situation à étudier et ne pas occulter des acteurs influents ni ceux qui sont en relation intime avec le site. Les sites pouvant être étendus et présenter des enjeux complexes concernant un large éventail d'acteurs, il est important afin de ne pas occulter des parties prenantes essentielles de s'appuyer sur une ou plusieurs personnes ressources qui connaissent bien les sites et les parties prenantes. Sinon la qualité de cette planification sera affectée au moins par un manque de motivation ou des informations tronquées.

Cette étape est importante, elle permettra aux animateurs de l'atelier de maîtriser la problématique du site du point de vue des acteurs, de comprendre les enjeux, les antagonismes ainsi que les pouvoirs d'influences des parties prenantes. Cette démarche permettra de préparer la composition de l'équipe de planification territoriale.

Le rôle du correspondant local dans la mobilisation des acteurs est essentiel, son pouvoir de mobilisation dépend également de son influence et de sa connaissance de la société locale. Ces qualités conditionnent notamment sa capacité à mobiliser les acteurs institutionnels dont la disponibilité et la réactivité pour accepter et préciser les rendez-vous est facilitée par des demandes formelles émanant d'établissements publics et plus généralement d'autorités au niveau central ou régional. La pré-identification des acteurs locaux se base sur les critères suivants :

- L'intérêt porté au site et à sa problématique
- L'impact présent ou potentiel de leurs activités sur le site
- Le niveau de dépendance économique, sociale et environnementale

- Les connaissances et les savoirs locaux existants pouvant aider dans la mise en place du processus de participation territoriale stratégique
- Les droits traditionnels existants.
- Le pouvoir et l'influence dans les décisions se rapportant à la gestion du site
- La place institutionnelle et juridique occupée

Une étape de diagnostic participatif multi acteurs : Réfléchir, Relier, Modéliser et Explorer (Atelier 1)

Cette étape constitue le cœur de l'activité « participation ». Elle permet la participation des acteurs locaux dans l'analyse et l'étude de la problématique environnementale de gestion de leur territoire. Elle permet notamment la mise en œuvre opérationnelle et expérimentale de la participation inclusive à travers un atelier de réflexion et d'échange entre les acteurs locaux sur les problématiques et les enjeux de développement qui concernent leur territoire en lien avec le développement durable et la préservation de l'environnement.

Cet exercice permet aux participants d'évaluer et d'explorer le niveau de durabilité des éco-socio-systèmes au niveau de leur territoire en passant par une description et une analyse concertée de la problématique actuelle. Au moyen d'indicateurs qu'ils vont partager, basés sur leurs expertises spécifiques et connaissances partagées, les participants relient selon une démarche diachronique la situation actuelle avec le passé et l'avenir.

L'activité suit les grandes lignes de démarche intellectuelle de l'approche « Imagine », structurée selon les étapes suivantes :

- Comprendre la situation actuelle et les évolutions possibles au niveau du site : c'est la première étape de l'élaboration du plan stratégique territoriale qui consiste à une identification précise et concertée des problèmes relatifs à la gestion du site plus particulièrement ceux en lien avec la problématique environnementale. L'objectif est d'obtenir une vue d'ensemble des problèmes et de leurs importances
- Hiérarchisation des problèmes : Les participants procèdent à une hiérarchisation claire des problèmes liés à la gestion
- Examen des problèmes prioritaire à la lumière des contraintes et opportunités de développement du site.
- Développer les indicateurs de durabilité et en donner des représentations graphiques,
- Explorer l'avenir en développant des scénarios et choisir un scénario souhaitable et possible comme proposition de politique,

Points clés concernant les activités du premier atelier

Les activités comprendre, réfléchir, relier, modéliser et explorer se déroulent dans le cadre d'un atelier qui dure de 2 à 3 jours

Durant ce premier atelier les participants :

- Etablissent collectivement une analyse de la situation actuelle du site ;
- Identifient les problèmes
- Réfléchissent sur les évolutions possibles au niveau du site ;
- Identifient les indicateurs de durabilité et établissent leurs représentations graphiques avec la détermination d'une bande d'équilibre ;
- Développent les scénarios et choisissent un scénario souhaitable
- Discutent les options de gestion

Au vu de l'état des connaissances accumulées en amont des ateliers, il est parfois difficile et inopportun de préciser la démarche à suivre pour organiser les ateliers participatifs multi-acteurs de renforcement des capacités dans le domaine de la planification territoriale stratégique et participative. Aussi, la méthodologie et l'utilisation des outils d'animation doivent être souples et permettre de s'adapter à la situation de chaque site, à la nature de ses acteurs, à sa problématique, aux enjeux qui le caractérisent et à l'état de son développement.

Une étape de planification proprement dite et d'élaboration du plan stratégique : Penser, suggérer et agir (Atelier 2)

Cet atelier impliquera les mêmes participants que ceux du premier atelier. Ces acteurs concernés par le développement local bénéficieront des résultats de cet atelier qui apportera une valorisation concrète et directe pour les modalités de gestion du territoire. Il permettra aux participants de définir une vision partagée de gestion du site déclinée en résultats de gestions ; avec en fine des arrangements possibles identifiés conjointement pour améliorer la gestion collective avec les meilleures synergies possibles et avec plus d'efficacité.

Cet atelier est consacré à :

- La restitution des résultats du premier atelier,
- La réflexion pour l'établissement d'une vision collective dédiée au territoire en se référant aux résultats du premier atelier,
- La précision du mode de résolution de chaque problème dans le processus de planification
- L'appréciation de chaque solution à la lumière des contraintes et des opportunités et eu regard des ressources disponibles et du cadre institutionnel et réglementaire.
- La proposition d'un plan stratégique de gestion (objectifs globaux et spécifiques ainsi que les résultats intermédiaires, les indicateurs...).
- La négociation des arrangements concernant l'implication des acteurs locaux dans le suivi des objectifs de la stratégie, ainsi qu'une tentative de formalisation et d'ancrage d'une plate-forme multi-acteurs locale qui constituera un outil global de gestion ou d'appui à la gestion du territoire, et

pourra pour le moins tenter de se greffer sur un projet ou une initiative existante ou à venir.

Des points clés concernant la planification stratégique territoriale participative

La planification stratégique territoriale participative implique :

- De mettre d'accord les acteurs locaux sur une vision stratégique pour la gestion durable du territoire
- De définir les axes et les mesures stratégiques de gestion qui mènent vers la concrétisation de la vision
- D'approfondir dans le cadre de l'élaboration du plan stratégique de gestion territorial les problèmes, les orientations prioritaires de gestion, les indicateurs de durabilités et les mesures stratégiques à mettre en œuvre ainsi que des arrangements institutionnels dédiés à cette mise en œuvre.
- De relier les mesures/les actions à mettre en œuvre à l'échelle du territoire aux résultats de gestion durable, aux axes et à la vision de développement
- D'établir les liens avec les politiques et les autres processus de planification à l'échelle régionale et nationale

5. A propos du plan stratégique de gestion durable du territoire

Le plan stratégique de gestion durable du territoire vise des objectifs et des aspirations sur le long terme, et définit la manière dont les objectifs tracés et convenus seront atteints. Il pourra servir comme cadre de référence à des plans d'actions détaillés qui seront élaborés pour des périodes moins longues et de court terme.

Lors de son élaboration le plan tiendra compte des informations suivantes au niveau national ou au niveau régional et/ou local :

- Cadres institutionnel, politique et règlementaire
- Contexte, type, étendue et sévérité des problèmes liés à la gestion des territoires
- Objectifs généraux de développement liés aux territoires d'une façon générale
- Niveau de développement économique et social du site
- Capacité des institutions au niveau local à gérer les problèmes environnementaux, sociaux et économiques du site
- Autonomie de gestion et de décision et niveau de la décentralisation
- Besoins et disponibilité des ressources financières lors de la période stratégique et capacité de mobilisation de fonds par les acteurs locaux.

6. A propos du plan d'action de mise en œuvre du plan stratégique

L'élaboration du plan d'action de mise en œuvre de la stratégie de gestion durable du site fait partie du processus d'apprentissage de l'activité « Participation des acteurs locaux dans la gestion environnementale ». Cette étape implique l'identification des activités qui seront mises en œuvre à court terme, la négociation des modes de gouvernances et l'identification des options de mise en œuvre.

Le plan d'action présente des buts, des objectifs et le programme de gestion du territoire pour une période déterminée.

Il précise :

- Les responsabilités, et les rôles des acteurs dans la mise en œuvre
- Les modalités de mise en œuvre,
- Détaille les moyens et ressources nécessaires à la mise en œuvre ainsi que le partage des coûts
- Précise comment les activités seront coordonnées
- Explique comment les acteurs sont tenus informés
- Précise les moyens d'échanges et de la diffusion des informations

7. La définition des indicateurs de durabilité et de leurs niveaux de références

Les indicateurs de durabilité ainsi que les valeurs de références tels qu'identifiés et détaillés par les participants sur l'état de gestion du territoire doivent être liés problèmes et aux objectifs identifiés dans le plan stratégique de gestion du territoire.

Les indicateurs sont conçus par les participants pour renseigner le progrès vers le développement durable. Ils sont utilisés pour :

- Exprimer des changements dans le temps concernant par exemple l'évolution de la problématique
- Définir les valeurs de références concernant la situation actuelle
- Définir les cibles concernant les situations projetées en se référant aux objectifs du plan stratégique

Lors du choix des indicateurs, il faut être prudent car trop d'indicateurs ou de mauvais indicateurs rendent difficile l'exercice. Des discussions sont entamées pour apprendre au groupe comment choisir les indicateurs selon les moyens dont ils disposent.

Dans ce type d'exercice de planification participative territoriale stratégique, deux catégories d'indicateurs sont favorisés :

- Des indicateurs de « gouvernance » décrivent la manière dont les contributions et les rôles des acteurs locaux concernés par la mise en œuvre du plan stratégique sont traduites lors de la mise en œuvre du plan stratégique de gestion territoriale participative
- Des indicateurs « techniques » intégrant plusieurs dimensions (environnementale, sociale et économique) liées à l'observation de résultats concrets identifiables sur le terrain en vue d'une meilleure gestion territoriale participative multi acteurs.

8. La méthode des scénarios

La méthode des scénarios permet aux participants :

- d'examiner l'ampleur et la complexité de la problématique de gestion
- d'établir la liste des problèmes
- d'identifier des indicateurs de durabilité en adéquation avec les modes de gestion envisageables
- de donner l'occasion aux participants de se projeter dans l'avenir et d'admettre l'intérêt d'une vision partagée pour la gestion durable du territoire.

Dans un premier temps, les participants utilisent une carte du site sur laquelle ils reportent librement les problèmes perçus dans la configuration actuelle. Cet exercice permet également une discussion puis l'identification des causes de ces problèmes.

Dans un second temps, ils reportent sur la même carte des projections futures selon des scénarios possibles de gestion durable et évoquent dans un même temps les difficultés auxquelles pourrait être confronté le territoire pour chacun de scénarios.

9. Pour une meilleure implication et participation des acteurs locaux dans les ateliers

Quelques éléments à considérer pour une meilleure implication des acteurs locaux dans les exercices de planification territoriale stratégique :

- Eviter que le processus ne soit accaparé par une minorité ou par des groupes particuliers
- Sous-traiter, si nécessaire, afin d'assurer la participation équilibrée des acteurs publics, associatifs et privés
- Utiliser des outils d'animation permettant de favoriser la participation équilibrée de tous les participants comme la méthode de « méta plan »
- Préciser aux participants les règles à respecter afin de résoudre les différends

10. En guise de conclusion

L'activité participation pourrait présenter un excellent cadre pour initier et institutionnaliser une plate-forme de dialogue entre les acteurs locaux concernant la problématique environnementale des sites retenus

L'activité participation a fourni un cadre pour un dialogue intersectoriel encadré. Ce dialogue a été initié et animé essentiellement pour aboutir à une démarche de gestion territoriale participative et durable. Cependant, les ateliers restent insuffisants pour un ancrage durable de cette bonne pratique. La durabilité de la participation nécessite une persévérance dans l'encadrement et l'accompagnement qui doivent s'inscrire dans la durée, bien au-delà d'un simple exercice limité dans le temps. La durabilité et l'efficacité d'une telle démarche sont conditionnées par un ancrage dans le temps qui puisse permettre à des acteurs locaux responsables, la concrétisation de leur vision partagée.

Points clés

Les finalités pour une telle initiative étant de définir les modalités de participation des acteurs locaux impactant la gestion durable du site aussi par leurs politiques, décisions, et activités exercées.

Les objectifs institutionnels en vue d'améliorer la gestion sont les suivants :

- Mettre en place et renforcer des mécanismes institutionnels de gestion participative et partenariale effective par les acteurs locaux
- Renforcer grâce à l'organisation des rencontres périodiques la capacité des acteurs locaux à participer effectivement à la prise des décisions, à la planification, à la programmation et au suivi des activités de gestion
- Développer et maintenir une communication horizontale et un partage d'information plus ouvert et efficace entre les acteurs du site dans un but d'instaurer la confiance et la complémentarité.

Les acteurs locaux (organismes gouvernementaux, organismes non gouvernementaux, professionnels privés) ont déjà défini dans le cadre des ateliers participatifs de planification territoriale stratégique « ateliers 1 et 2 » une vision partagée, des objectifs stratégiques et un plan d'action qu'ils pourraient utiliser comme cadre de référence pour les négociations, le suivi et la mise en œuvre et même pour la recherche des financements.

La nécessité d'une coordination

L'exercice planification territoriale d'une zone côtière nécessite l'intégration à la fois du niveau vertical de façon à impliquer les différents niveaux hiérarchiques et horizontale de façon à permettre l'implication et la participation des acteurs locaux.

L'un des éléments essentiels de l'intégration horizontale est de réunir les acteurs et les parties prenantes qui ont un impact sur le territoire sur le plan environnemental, économique et social.

Chaque site est inévitablement confronté à des démarches conflictuelles en termes d'usages et de valorisation et d'utilisations de ses potentialités et atouts (valorisation socioéconomique et protection de l'environnement)

Les instances de coordination telle que la cellule nationale de suivi, et/ou autre au niveau régional pourraient faciliter la mobilisation des acteurs et assurer leur engagement dans le processus.

Progressivement avec le temps et en fonction de l'avancement du processus planification territoriale stratégique, l'instance de coordination pourrait se reconvertir en un instrument de mise en œuvre et de coordination des actions concernant plusieurs acteurs identifiés au niveau du plan stratégique qu'elle va l'approprié.

De l'exercice pédagogique à la concrétisation, des attentes clairement exprimées.

Systématiquement, les participants aux ateliers ont exprimé leur désir et souvent leur intention d'articuler les connaissances acquises au cours de l'exercice sur une concrétisation à l'échelle de leur territoire. Les grandes questions posées permettent de dessiner leurs intentions :

- i) En matière de gouvernance
 - Un besoin de légitimité et de reconnaissance :
 - o comment ancrer durablement une plateforme atypique associant institutionnels et non institutionnels, alliés et antagonistes ?
 - o quel rôle pour cette plateforme : consultatif ? délibératif ? contributif ?
 - Un besoin d'autonomie :
 - o quelle forme adopter afin que la plateforme soit indépendante de l'autorité ? qu'elle puisse avoir force de décision alors qu'elle comprend des représentants de l'administration très fortement liés à l'autorité au niveau régional et au niveau central
 - o comment éviter la récupération politique ?
 - Un besoin avéré de poursuivre l'exercice : accompagner les acteurs locaux afin d'opérationnaliser la structure qui les rassemble, lever les divergences entre les acteurs, rendre durable la structure et la démarche, plaider en vue de la reconnaissance de la démarche

ii) En matière de contribution à la gestion

- Quel rôle (s) attribuer aux représentants locaux ?
 - rôle consultatif ou délibératif
 - veille en matière d'environnement et de développement durable ?
 - contribution active et concrète à la gestion du territoire
- Un plan de participation nécessite des budgets pour assurer le fonctionnement de la structure porteuse et pour la mise en œuvre du plan

Des avancées inégales et au cas par cas en fonction de la prédisposition des acteurs en fin d'exercice et des contextes particuliers à chaque site

Baie de Monastir : L'assemblée des participants à l'exercice a exprimé à l'unanimité leur intérêt pour concrétiser la stratégie et le plan d'action qui a émané de l'activité « Participation », et entamer immédiatement un agenda pour structurer et organiser la plateforme ainsi constituée, planifier la date de la prochaine réunion, solliciter les autorités régionales pour restituer les résultats de l'activité et discuter des modalités de l'ancrage institutionnel de cette nouvelle instance inédite quoiqu'apparentée aux Agenda 21 locaux.

Une grande partie des instances représentées lors des ateliers « Participation » ont été sollicitées plus tard par le Gouvernorat dans le cadre d'un comité consultatif dédié à un projet de réhabilitation de la Baie de Monastir, ainsi qu'à d'autres projets sur cette zone.

Cet exercice a également facilité une démarche participative mise en place dans le cadre du plan de gestion de la future aire protégée des Îles Kuriat, élaboré dans le cadre du projet MedMPANet (CAR-ASP), au bénéfice de l'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral. Un comité consultatif dédié à la gestion de ce site est en cours de mise en place avec, en grande partie des membres qui ont participé à l'activité « Participation ».

Enfin, il est important de signaler que de telles démarches prometteuses suscitent l'intérêt de bailleurs et d'instances internationales de coopération : une association qui a participé activement aux ateliers a ainsi pu disposer d'un financement émanant du CEPF (CriticalEcosystemPartnershipFund) pour la mise en œuvre d'un projet comportant des actions concrètes pour la conservation de l'environnement sur les îles Kuriat et plus largement dans la Baie de Monastir. Le Conservatoire du littoral s'est également engagé à appuyer ces actions et à poursuivre, accompagner et organiser la mobilisation et la participation des acteurs locaux initiée lors de l'activité Participation.

Cap Negro-Cap Serrat : Les représentants des organisations de la société civile ont convenu de mettre en place et dans un premier temps une plateforme dédiée aux associations et aux organisations de base. Cette intention a été concrétisée plus tard et par le biais d'un projet d'appui à l'écotourisme porté par WWF : une charte a été élaborée et signée par un groupe d'associations et d'organisations de base en vue d'une contribution collective au développement de l'écotourisme. D'autres initiatives impliquant les acteurs locaux ont été développées par la GIZ – ateliers pour une meilleure équité dans l'exploitation des produits forestiers non ligneux en vue d'une exploitation durable des ressources naturelles, ateliers pour un partenariat public-privé-société civile pour une cogestion durable de ces mêmes ressources, projet en cours de mise en place financé par la Banque Mondiale intégrant la région de Nefza et dédié à une gestion durable et équitable des ressources forestières...

Ghar el Melh : Les participants ont exprimé leur intérêt pour la démarche, néanmoins, ils ont sollicité l'organisation d'une réunion plénière de type forum à Ghar el Melh au cours de laquelle sera exposée publiquement la démarche qui a prévalu durant l'exercice « Participation » et les résultats obtenus. Par manque d'expérience et pour plus de conviction, ils souhaitent que ce forum soit animé et modéré avec l'appui des mêmes experts qui ont conduit les deux ateliers dédiés à leur territoire.

ANNEXE 1 : La Baie De Monastir : Une gestion partagée trans- communale d'un site très vulnérable fortement perturbé par la pollution inhérente aux activités des populations riveraines



Quelles sont les parties intéressées par la stratégie ?

Les parties prenantes intéressées par la stratégie sont :

- Les communes riveraines de la baie de Monastir et les organisations non gouvernementales environnementales. Ces deux catégories d'acteurs sont directement affectées par les problèmes de pollution et de plus en plus harcelées par les pressions et les revendications exprimées par les citoyens. Elles sont considérées comme les interlocuteurs des populations locales vis-à-vis des autorités et des services publics compétents
- L'ONAS en tant que gestionnaire du réseau d'assainissement et des stations de traitements des eaux usées qui se déversent en mer
- Une partie des industriels en tant que principaux pollueurs
- L'office du tourisme en tant que promoteur et instance de contrôle du tourisme autour de la baie

- Le gouvernorat en tant qu'autorité régionale, siège du conseil régional qui est une instance décisionnelle impliquant de nombreux acteurs
- D'autres acteurs intéressés par les activités maritimes : les pêcheurs et leurs syndicats, les pisciculteurs, l'INSTM, le CRDA à travers l'Arrondissement Pêche. Ces acteurs sont inquiets à cause des risques induits et potentiels de cette pollution sur les ressources halieutiques et sur les nombreux projets aquacoles installés à quelques nautiques de la côte

Sur quelle base les acteurs ont été identifiés et sélectionnés pour l'exercice de planification participative territoriale ?

Code	Nom	Rôle	Pouvoir et influence	Nécessité de participation
1	Agence de protection et d'aménagement du littoral (APAL)	Autorité sur le DPM	Très élevé	+++
02	Agence nationale de protection de l'environnement (ANPE)	Autorité pour la protection de l'environnement	Très élevé	+++
03	Office national de l'assainissement (ONAS)	Assainissement et traitement des eaux usées	Moyen	+++
04	La Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable du Littoral Central. (DREDD)	Coordination	Moyen	++
04	Commissariat au développement régional (CGDR)	Planification régionale et territoriale	Moyen	+
05	Office national du tourisme Tunisien (ONTT)	Promotion du secteur touristique	Moyen	++
06	Arrondissement de la de la pêche	Autorité de contrôle des activités de pêches	élevé	++
07	Direction régionale de l'équipement	Responsable des schémas d'aménagements et autorité de contrôle	Très élevé	+++
08	Union région de l'agriculture et de la pêche (URAP)	Syndicat	élevé	++
09	Union Tunisien de l'industrie, du commerce et de l'artisanat	Syndicat	très élevé	+++
10	Institut national des sciences et techniques de la mer (INSTM)	Suivi et recherche	Faible	++
11	Promoteurs tourisms balnéaire	Utilisateur + impact	élevé	+
12	Industriels	Utilisateur + impact	très élevé	+++
13	Pisciculteurs	utilisateur + impact	élevé	++
14	Pêcheurs côtiers	Utilisateur + impact	Faible	+
15	Associations	Suivi, contrôle et plaidoyer	Moyen	+++
16	Collectivités territoriales (les communes)	Utilisateur + suivi + impact	Moyen	+++
17	Conseil Régional	Autorité régionale	Très élevé	+++

[illegible]

- La promotion d'une gestion durable du site basée sur la mise en cohérence/synergie des différents programmes sectoriels et transe-communaux tout en se référant à vision et à des objectifs de gestion partagés.
- L'instauration de nouveaux mécanismes favorisant la communication et le partage des informations concernant les activités qui pourrait avoir un impact sur le site

La détérioration de la qualité de l'environnement marin et la régression de la qualité de la vie des populations locales dans la Baie de Monastir.

Les objectifs stratégiques tels que définis par l'assemblée visent : à (i) stopper la détérioration de l'environnement marin dans la baie de Monastir et contribuer à sa réhabilitation et (ii) améliorer la

qualité de vie des populations riveraines qui a nettement régressé à cause d'une pollution d'origine industrielle et non industrielle, de l'urbanisation galopante de la bande littorale et de l'intensification des activités en mer, (iii) mettre en place des mécanismes de cogestion et de participation donnant un rôle accru aux collectivités territoriales et à la société civile dans la gestion durable de ce territoire côtier et marin.

Objectif du développement de la stratégie	Indicateurs de l'objectif de stratégie ¹
Améliorer la qualité de l'environnement marin et la qualité de vie des populations locales dans la bande littorale de la baie de Monastir	Changement de tendance dans les indicateurs de la qualité de vie Changement de tendance des indicateurs renseignant sur la qualité des eaux évacuées dans la baie Changement de tendance des indicateurs de contrôle et de suivi des activités en mer
Objectifs spécifiques de stratégie	Résultats intermédiaires par objectif spécifique
OS1 : La qualité des eaux évacuées dans la baie est améliorée	Création et mise en place d'une unité de traitement collectif des eaux usées industrielles Actualisation et mise en application d'une véritable approche pollueur/payeur Mise à niveau technique et réglementaire des établissements générant des eaux usées non conventionnelles (sociétés de services, huileries, abattoirs, déchets spécifiques) Initiation et encouragement de projets novateurs de valorisation des déchets Augmentation de la capacité de traitement des stations d'épurations.
OS2 : Les plans d'aménagements sur la bande côtière sont respectés	Un cadre réglementaire mis à jour pour une meilleure gestion du DPM Une implication accrue de la société civile dans la promotion de la citoyenneté « environnementale » ainsi que dans la sensibilisation et la communication Des capacités de gestion des collectivités locales renforcées par des ressources humaines et financières additionnelles en vue d'une meilleure gestion des affaires territoriales locales Des collectivités territoriales élues, plus autonomes dans la gestion administrative et financière des affaires locales.

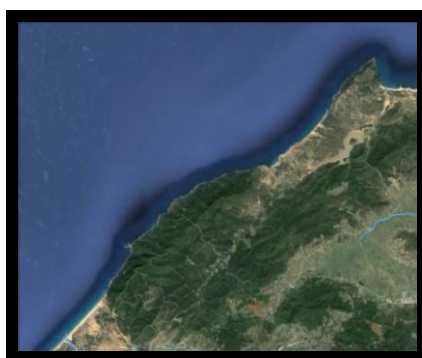
¹ Les indicateurs sont spécifiés dans le tableau arrangement pour le suivi

OS3 : La participation et la complémentarité entre acteurs concernés sont améliorées	La mise en place d'un mécanisme de coordination et de participation élargi (communes, société civile, institutions publiques et autres) permettant aux acteurs d'exprimer leurs préoccupations et attentes et de participer activement à la gestion et à la prise de décision dans les affaires concernant la baie de Monastir. Le renforcement des capacités de la société civile et des communes à mieux gérer leurs territoires et matière de communication/sensibilisation des publics La multiplication des actions de sensibilisation La création d'un site web pour la communication et la diffusion des informations, décisions, projets... relatifs à la gestion de la baie de Monastir
OS 4 : La pression sur les ressources marines et côtières est minimisée	Le contrôle des activités en mer est renforcé Un cadre réglementaire mis à jour et mieux adapté aux spécificités des activités en mer dans la baie de Monastir Des pêcheurs mieux sensibilisés sur la responsabilité qui leur incombe en matière de gestion durable des stocks Les activités touristiques et para touristiques sont mieux organisées à travers des cahiers des charges Le suivi des impacts par les instances compétentes des activités en mer (activités aquacoles, activités touristiques, activités industrielles...) dans la baie de Monastir est renforcé et plus régulier

Quels arrangements trouvés pour le suivi ?

Indicateurs des objectifs de stratégie	Ligne de base ¹	Plan quinquennal ²				Collecte des données		
		1	2	3	Buts de la stratégie	fréquence de collecte	Instrument de collecte	Responsable de collecte
Eaux usées traitées/eaux usées regroupées		% ³	%	%	100% des eaux usées sont traitées	Tous les ans	Statistiques	ONAS
Nombre de jours d'odeurs désagréables sur la zone de Khniss		nbre	nbre	nbre	0 jours d'odeurs désagréables	Tous les ans	Statistiques ONAS	ONAS
Diminution de la fréquence de mortalité massive des poissons		nbre	nbre	nbre	0 mortalité massive	Tous les ans	statistique CRDA	CRDA
Evolution du pourcentage des unités industrielles et touristiques disposant de l'ISO 14001		%	%	%	Sera défini suite à une consultation régionale	Tous les ans	Statistiques régionale	CGDR
Evolution de la production issue de la pêche artisanale		T	T	T	Objectif à définir par le CRDA	Tous les ans	Statistiques CRDA	CRDA
Zones reconverties en aires protégées	1	nbre	nbre	nbre	4	Tous les cinq ans	Statistiques APAL	APAL
Nbre de communes disposant d'un agenda 21	1	nbre	nbre	nbre	Toutes les communes concernées	Tous les deux ans	Données régionales	DGEQV
Remblai anarchique sur le DPM		nbre	nbre	nbre	0	Tous les ans	Données APAL	APAL
Constructions anarchiques sur le DPM sans autorisation		nbre	nbre	nbre	0	Tous les ans	Données APAL	APAL

ANNEXE 2 : CAP NEGRO CAP SERRAT, une zone forestière et côtière abritant un Parc National (sur la partie terrestre) et une bande marine et côtière appelée à devenir une Aire Marine et Côtière Protégée.



Les parties prenantes intéressées ?

Les parties prenantes intéressées par la stratégie sont les suivantes :

- populations locales et leurs organisations de base (GDAP). Elles sont considérées comme usagères d'un espace naturel appartenant au domaine public forestier. Elles sont impactées par toutes mesures de sauvegardes et de gestion préconisées par l'administration en charge surtout qu'une future réserve naturelle est projetée.
- des institutions publiques locales et régionales (DGF, APAL, ODESYPANO, ONTT, CRDA et autres) en tant qu'agences et organismes chargés du développement socioéconomique des populations locales et de gestion des espaces naturels
- des deux délégations de Sejenane et de Nefza en tant qu'autorité territoriale locale siégeant des conseils locaux de développement élus.
- des ONG intéressées par le développement socioéconomique des catégories démunies des populations et par la préservation des ressources naturelles

Identification et sélection des acteurs?

Code	Nom	Rôle	Pouvoir et influence	Nécessité de participation
1	Agence de protection et d'aménagement du littoral (APAL)	Autorité sur AMCP	Très élevé	+++
02	Direction générale des forêts (DGF)	Propriétaire du domaine forestier	Très élevé	+++
03	Fonds mondial pour la nature (WWF)	Conservation et protection de l'environnement	faible	+++
04	La Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable du Littoral Central. (DREDD)	Coordination	faible	+
04	Commissariat au développement régional (CGDR)	Planification régionale et territoriale	faible	+
05	Office national du tourisme Tunisien (ONTT)	Promotion du secteur touristique	faible	+
06	Arrondissement de la de la pêche (Bizerte et Béja)	Autorité de contrôle et de promotion des activités de pêches	Moyen	++
07	Arrondissements des forêts (Béja et Bizerte)	Gestionnaire du domaine forestier	Très élevé	+++
08	Union régional de l'agriculture et de la pêche (URAP)	Syndicat des agriculteurs et des pêcheurs	élevé	++
09	Délégation de Nefza	Collectivité territoriale	très élevé	++
10	Délégation de Sejenane	Collectivité territoriale	très élevé	++
11	Associations locales	promoteurs de développement	Moyen	+++
12	Groupements de développement agricole (GDA)	Utilisateur + impact	Moyen	+++
13	Office du développement sylvo-pastoral (ODESYPANO)	Promoteur de développement participatif durable	élevé	+++
14	Administration du Gouvernorat	Autorité régionale	Très élevé	+++

[illegible]

```
graph TD; A[Faible niveau de développement socioéconomique nuisant à la gestion des RN] --> B[Faible valorisation des potentialités du site pour assurer un développement socioéconomique des populations locales]; A --> C[Faible infrastructure de base]; A --> D[Manque de communication, de participation et de coordination]; B --> B1[Absence des projets d'investissements adaptés aux spécificités de la zone]; B1 --> B1a[Manque d'initiative privée surtout chez les populations locales]; B1 --> B1b[Difficultés d'accès aux ressources]; B1b --> B1b1[Manque de compétence au niveau local et faible capacité d'encadrement]; C --> C1[Coût des investissements élevés]; C1 --> C1a[Difficultés d'accès aux ressources]; C --> C2[Absence d'une planification territoriale rurale]; C2 --> C2a[Relief très accidenté]; D --> D1[Manque de confiance entre les populations et les acteurs institutionnels]; D1 --> D1a[Faible participation des populations dans la décision concernant leur développement]; D1a --> D1a1[Absence de stratégie de mobilisation des populations et des organisations de base]; D --> D2[Manque d'information des acteurs locaux]; D2 --> D2a[Manque de coordination et de concertation entre les différents niveaux et les intervenants];
```

Diagramme de flux illustrant les causes de la faible valorisation des potentialités du site pour assurer un développement socioéconomique des populations locales.

Faible niveau de développement socioéconomique nuisant à la gestion des RN

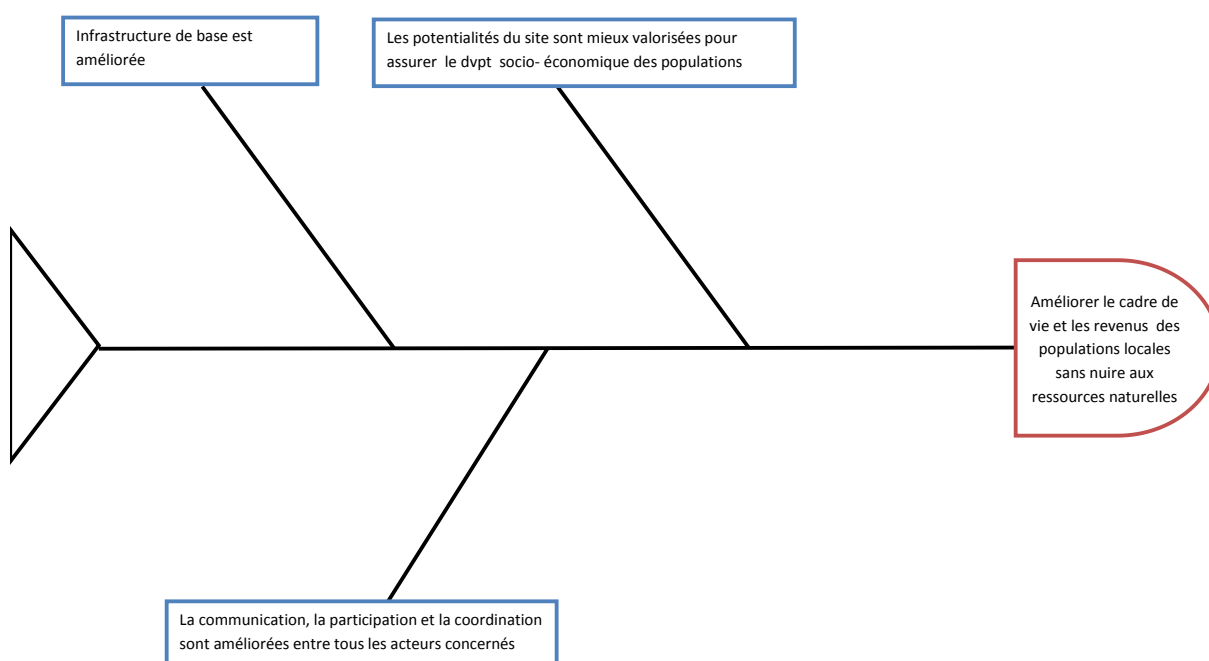
- Faible valorisation des potentialités du site pour assurer un développement socioéconomique des populations locales**
 - Absence des projets d'investissements adaptés aux spécificités de la zone
 - Manque d'initiative privée surtout chez les populations locales
 - Difficultés d'accès aux ressources
 - Manque de compétence au niveau local et faible capacité d'encadrement
- Faible infrastructure de base**
 - Coût des investissements élevés
 - Difficultés d'accès aux ressources
 - Absence d'une planification territoriale rurale
 - Relief très accidenté
- Manque de communication, de participation et de coordination**
 - Manque de confiance entre les populations et les acteurs institutionnels
 - Faible participation des populations dans la décision concernant leur développement
 - Absence de stratégie de mobilisation des populations et des organisations de base
 - Manque d'information des acteurs locaux
 - Manque de coordination et de concertation entre les différents niveaux et les intervenants

Le plan stratégique territorial participatif

1. Finalité et objectifs partagés de gestion?

La stratégie élaborée devra contribuer à réduire la pression anthropique sur les ressources naturelles dans une zone caractérisée par l'importance et la fragilité de ses écosystèmes. Elle permettra d'améliorer les conditions socioéconomiques des populations locales en vue de la réduction de leurs pressions sur les ressources naturelles et renforcera le rôle des acteurs locaux dans la gestion durable de cet espace.

DIAGRAMME 2 : OBJECTIFS DE STRATEGIE



2. Impact attendus

Le risque de dégradation des ressources naturelles et des écosystèmes fragiles dans la zone cible sera réduit au minimum à travers l'amélioration du cadre de vie et des revenus des populations locales, une meilleure gestion des ressources naturelles et une valorisation écologiquement viable.

3. Cadre des résultats stratégique

Objectif du développement de la stratégie	Indicateurs de l'objectif de stratégie
Améliorer le cadre de vie et les revenus des populations locales sans nuire aux ressources	Indicateurs socio-économiques renseignant : les conditions de l'habitat, nombre d'emplois additionnels générés par an, amélioration des équipements dans les foyers, % des populations ayant

naturelles.	un accès simple et aisé aux infrastructures de base (eau, désenclavement) % d'accroissement/évolution des revenus des populations locales à travers l'initiation de projets et la formation professionnelle Evolution du nombre de délits (renseignant notamment sur l'évolution du niveau de confiance entre la population locale et l'administration forestière)
Objectifs spécifiques de stratégie	Résultats intermédiaires par objectif spécifique
OS1 : Améliorer les infrastructures de base	Adoption d'un schéma directeur d'aménagement du site participatif multi-acteurs
OS2 : valoriser les potentialités du site en vue d'assurer le développement socioéconomique des populations locales	Réalisation d'un inventaire des ressources naturelles valorisables durablement Création d'un catalogue des services et des produits de la zone Accompagnement et une assistance technique au bénéfice des populations locales en vue de renforcer leurs capacités de participation activement et régulièrement à la gouvernance du site, à s'impliquer dans une démarche de cogestion du site et d'autogestion dans la mise en œuvre des activités génératrices de revenus dans le domaine de l'écotourisme et dans la valorisation des sous-produits forestiers Mise en place d'un syndicat d'initiative écotouristique destiné à l'information des visiteurs sur les attraits de la zone et son terroir Création d'une plateforme d'informations Mise en place d'une cellule d'appui à la création d'entreprises Création d'emplois au bénéfice des populations locales grâce aux chantiers lancés par les institutions publiques
OS3 : Amélioration de la communication, de la participation et de la coordination	Mise en place de deux comités multi acteurs de cogestion (correspondant au découpage administratif

entre les acteurs concernés	de la zone : Sejnane et Nefza)
Meilleure synergie et complémentarité entre les acteurs pour la gestion durable du site	Cadre règlementaire adapté à la cogestion
Meilleure sensibilisation et responsabilisation de la population pour la gestion durable des ressources naturelles	Cadre institutionnel adapté aux principes et aux prérogatives de la cogestion
Facilitation de l'accès à l'information	Mise en place d'un catalogue des outils juridiques et organisationnels dédiés à la cogestion
	Des plans de travail et des budgets intégrés et concertés
	Création d'un dispositif pour la diffusion de l'information

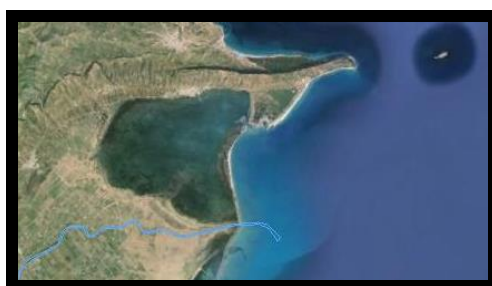
Quels arrangements pour le suivi de la mise en œuvre de la stratégie?

Indicateurs des objectifs de stratégie	Ligne de ¹ base	Plan quinquennal ²				Collecte des données		
		1	2	3	Buts de la stratégie	fréquence de collecte	Instrument de collecte	Responsable de collecte
% habitats en dur/total logements		% ³	%	%	100% des logements en durs	Une fois tous les cinq ans	Statistiques délégation	Délégation
Les équipements aux foyers		%	%	%	Frigidaire, Gaz, télévision au niveau de tous les foyers	une fois par dix ans	enquête recensement « INS »	CGDR
nbre des emplois générés par an issus des nouvelles initiatives économiques		%	%	%	Se rapprocher du taux du chômage au niveau national	Tous les ans	Fiche de suivi projet	ONG/GDAP
Evolution des taux des dissertes		%	%	%	Normes nationales en matière d'accès à l'eau potable, accès aux services de soins, accès aux écoles, accès aux moyens de communication	Tous les cinq ans	Statistiques régionale	CGDR
Accroissement des revenus des ménages en %		%	%	%	se rapprocher du revenu moyen par habitant au niveau du pays	Tous les cinq ans	Enquêtes	DGF
Evolution du nbre des délits		%	%	%	zéro délit	Tous les ans	rapports DGF	DGF

Un plan d'action de démarrage et de mise en œuvre convenu entre les acteurs

Activités	juin	juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mars	Avr
Une première réunion d'acteurs par région administrative											
Mobilisation et information des populations locales et des acteurs locaux											
Sensibilisation et mobilisation des autorités régionales											
Réunion de discussion et de validation de la stratégie											
Mise en place des comités de développement et de gestion											
Elaboration des protocoles et des chartes de travaux entre acteurs au sein des comités et avec les autres acteurs											

ANNEXE 3 : GHAR EL MELH, Site RAMSAR abritant un patrimoine écologique, paysager, historique et culturel d'exception.



Les parties prenantes intéressées ?

Les parties intéressées/prenantes par rapport à cette stratégie sont la commune de GHAR EL MELH, la Délégation qui sont concernés directement par la gestion de cet espace, ces deux instances sont tenues de respecter les plans d'aménagements, d'octroyer des autorisations de bâtir ou bien d'occupation temporaire... Les organisations de la société civile au niveau local, malheureusement il n'existe qu'une seule plus ou moins dynamique et opérationnelle, elle intervient dans la sauvegarde des sites archéologiques, elle collabore avec la commune et donne son avis sur les aménagements et les constructions prévus au centre-ville surtout à côté des sites archéologiques et culturels, le conseil régional du gouvernorat en tant qu'une autorité régionale disposant du pouvoir de libérateur au niveau régional. Ce dernier vote les plans d'aménagements et le plan de développement économique et social de la région ainsi que les budgets et les financements, La DGF, l'APAL et le WWF sont intéressés par les valeurs naturelles et écologiques du site (la zone est classée site RAMSAR), ONTT pour lui la zone présente des grandes potentialités touristiques et enfin le CRDA et les groupes d'agriculteurs et de pêcheurs sont intéressés par les valeurs culturelles de l'agriculture et par les ressources halieutiques qu'offre la lagune qui est très fortement menacée par la pollution et par les aménagements non étudiés et anarchiques.

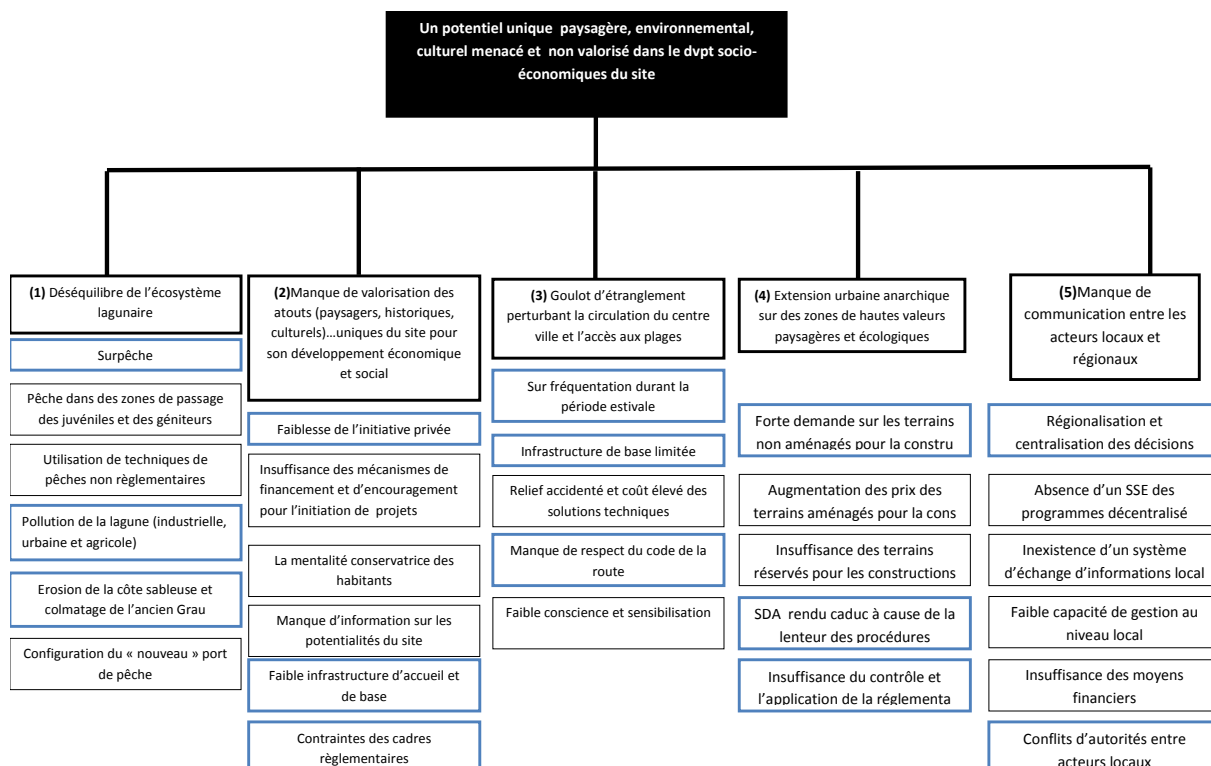
Identification et sélection des acteurs

Code	Nom	Rôle	Pouvoir et influence	Nécessité de participation
1	Agence de protection et d'aménagement du littoral (APAL)	Autorité sur AMCP	Très élevé	+++
02	Direction générale des forêts (DGF)	Propriétaire du domaine forestier	Très élevé	+++
03	Fonds mondial pour la nature (WWF)	Conservation et protection de l'environnement	faible	+
04	Office national de l'assainissement (ONAS)	Gestion et assainissement des eaux usées	faible	+
05	Commissariat au développement régional (CGDR)	Planification régionale et territoriale	faible	+
06	Direction régionale de l'équipement	Aménagement du territoire	élevé	++
07	Office national du tourisme Tunisien (ONTT)	Promotion du secteur touristique	faible	+
08	Cellule territoriale d la vulgarisation agricole du Commissariat régional au développement agricole (CTV)	Autorité de contrôle et de promotion des activités de pêches	faible	+
09	Arrondissements des forêts du CRDA	Gestionnaire du domaine forestier	Très élevé	+++
10	Arrondissement de la pêche du CRDA	Syndicat des agriculteurs et des pêcheurs	élevé	++
11	Commune de Ghar El Melh	Collectivité territoriale	élevé	++
12	Délégation de Ghar El Melh	autorité administrative locale	élevé	++
13	Association sauvegarde de la Médina	Sauvegarde du patrimoine culturel et archéologique	faible	++
14	Pêcheurs/agriculteurs	Utilisateurs + impact	faible	+
15	Administration du Gouvernorat (CR)	Autorité régionale	Très élevé	+++

Prise de connaissance des niveaux d'interactions entre les acteurs ?

[illegible]

Les problèmes formulés par les participants lors du premier atelier de diagnostic



Le plan stratégique territorial participatif

1. Finalité

La stratégie élaborée devra contribuer à arrêter les menaces exercées sur les valeurs « naturelles, écologiques, culturels, archéologiques, paysagères » du site en maîtrisant la pression anthropique, en arrêtant les sources de pollution et de dégradation, en restaurant et en préservant son écosystème lagunaire unique et en valorisant ses valeurs patrimoniales. En effet, une meilleure gestion de l'espace territorial et sa valorisation socioéconomique passera à travers la reconnaissance et le renforcement des rôles des acteurs locaux dans la gestion de leur terroir et à travers une meilleure complémentarité et synergie entre les acteurs concernés à différents niveaux.

2. Impact attendus

Le risque de dégradation de l'écosystème lagunaire est stoppé et ses valeurs sont restaurées, les valeurs patrimoniales « naturelle, culturels, archéologique... » sont valorisées pour promouvoir un développement socioéconomique durable et la pression anthropique, principalement urbaine sur la bande côtière est maîtrisée.

3. Cadre des résultats stratégique

Objectif du développement de la stratégie	Indicateurs de l'objectif de stratégie ²
Promouvoir le développement socioéconomique durable du site tout en valorisant ses valeurs patrimoniales et écologiques	Changement dans les indicateurs liés à la circulation de l'eau, l'érosion, la pollution, la pêche lagunaire) Réduction des dépassements et des empiétements sur le DPM et les zones sensibles (Sidi Ali Mekki) Evolution de la valeur des biens et services
Objectifs spécifiques de stratégie	Résultats intermédiaires par objectif spécifique
OS1 infrastructures de base et d'accueils améliorées	Diminution des problèmes de circulation pendant la période estivale Multiplication des projets d'infrastructures d'accueils respectant les cahiers des charges et les plans d'aménagements.
OS2 Ecosystème lagunaire préservé et restauré Les valeurs du site sont valorisées dans son développement socioéconomique	Erosion marine stoppée Pas de pollutions d'origine industrielles, domestiques dans la lagune La pratique de pêche dans la lagune est responsable et durable Catalogue des activités ancestrales à valoriser Labellisation de produits d'origine contrôlée est obtenue Stratégie de marketing des produits du site
OS3 L'espace territorial et mieux gérer et ses activités sont mieux planifiées et étudiées	Schéma directeur d'aménagement participatif du site, établi, appliqué et respecté
OS4 La gouvernance locale est appuyée et renforcée et l'autonomie des collectivités	Plate-forme de communication et d'information Commune renforcée en matière de gestion administrative et budgétaire et plus autonome dans la gestion de ses affaires

² Les indicateurs sont spécifiés dans le tableau arrangement pour le suivi

territoriales locales est établie	communales et territoriales Un rôle accru de la société civile dans la gestion durable de l'espace territorial
--	--

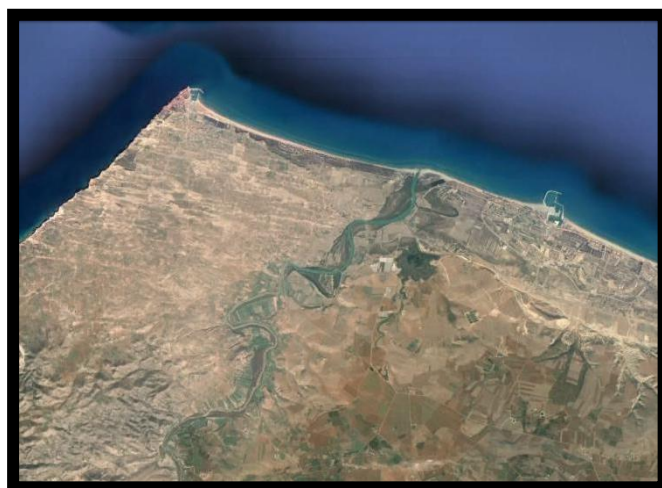
Quels arrangements pour le suivi de la mise en œuvre de la stratégie?

Indicateurs des objectifs de stratégie	Ligne de ¹ base	Plan quinquennal ²				Collecte des données		
		1	2	3	Buts de la stratégie	fréquence de collecte	Instrument de collecte	Responsable de collecte
Taux des métaux lourds dans la lagune	A compléter	ppm	ppm	ppm	0	Une fois par deux ans	rapports d'analyse	APAL
Le niveau de l'érosion de la bande sableuse séparant la mer de la lagune	Carte de situation	Carte	Carte	Carte	0	Tous les cinq ans	Comparaison de photos satellite	APAL
changement dans la vocation des terres agricoles	A compléter	nbre d'ha	nbre d'ha	nbre d'ha	0	Tous les cinq ans	Rapport de suivi CRDA	CRDA
Taux de liaison au réseau ONAS	A compléter	%	%	%	100 %	Tous les cinq ans	Statistiques ONAS	ONAS
Evolution du nbre des projets de services	0	nbre	nbre	nbre	à définir	Tous les ans	Statistique communale	Commune
Nbre de voyages touristiques organisés à la ville de Ghar el Melh	0	nbre	nbre	nbre	à définir	Tous les ans	Statistique ONTT	Commune et ONTT
Nbre de festivités organisées	0	nbre	nbre	nbre	1	Tous les ans	Statistique communale	Commune
Evolution moyenne de production halieutique de la lagune	A compléter	T	T	T	à définir	Tous les ans	Statistique arrondissement pêche	CRDA
Nbre de voitures fréquentant les parkings municipaux	A compléter	nbre	nbre	nbre	à définir	tous les ans	Statistique communale	Commune
Temps mis pour sortir de la zone urbaine par voiture pendant la période estivale	A compléter	en minute	en minute	en minute	à définir	après projet d'amélioration de la circulation	rapport DR de l'équipement	DR équipement
Nbre de délits enregistrés pour des constructions anarchiques	A compléter	nbre	nbre	nbre	réduction de 80%	tous les ans	Statistique communale	Commune
Nbre de décisions de destructions non appliquées	A compléter	nbre	nbre	nbre	100%	tous les ans	Rapport des parties concernées	Commune, APAL, Délégation
Nbre de réunions multi acteurs de coordination au niveau local dédiées à la planification, programmation, mise en œuvre et suivi évaluation	0	nbre	nbre	nbre	4	tous les ans		CLD et Commune

Un plan d'action de démarrage et de mise en œuvre convenu entre les acteurs

Activités	juin	juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mars	Avr
Organisation d'une manifestation/journée d'information pour une mobilisation citoyenne autour de la stratégie											
Adoption de la démarche et instauration d'un collectif des citoyens tout autour de la commune. ¹											
Catalogue des produits du terroir et de ses valeurs écologiques, paysagères, archéologiques et culturels											
Maison de terroir											
Appellation d'origine contrôlée des produits du terroir											
Stratégie de marketing											

ANNEXE 4 : EMBOUCHURE DE LA MOULOUYA - BASSE MOULOUYA, Site RAMSAR - identification, analyse et cartographie des acteurs.



Les acteurs concernés et leur rôle dans la gestion du territoire

Les acteurs ayant un intérêt pour la thématique de la pollution pour le territoire sont :

Code	Nom	Rôle et influence
01	L'Agence du Bassin Hydrologique de Moulouya	Autorité sur le site
02	La Direction Régionale des Eaux et Forêts de l'Oriental	Autorité sur le site
03	L'Office Régionale de Mise en Valeur Agricole de Berkane	Impact
04	Service Régional de l'Environnement	Suivi et coordination
05	Office National de l'Eau et de l'Electricité – Branche Eau	Impact
06	Ministère de l'équipement	Impact
07	Province de Berkane	Suivi et coordination
08	Commune Rurale de Saïdia (+ autres Commune),	Utilisateur + impact
09	Association Homme et Environnement de Berkane,	Suivi
10	l'Espace de Solidarité et de Coopération de l'Oriental (ESCO)	Suivi
11	l'Association Shems pour l'éducation, la citoyenneté et l'environnement d'Ahfir,	Suivi
12	Coopératives agricoles (il y'en pas beaucoup).	Utilisateurs + impact
13	Unités industrielles : SUCRAFOR, usine sucrière de Zaïo	Impact
14	Promoteurs touristiques : la Société de Développement de Saïdia (SDS)	Utilisateur + impact
15	Université Mohammed Ier Faculté des Sciences	Suivi

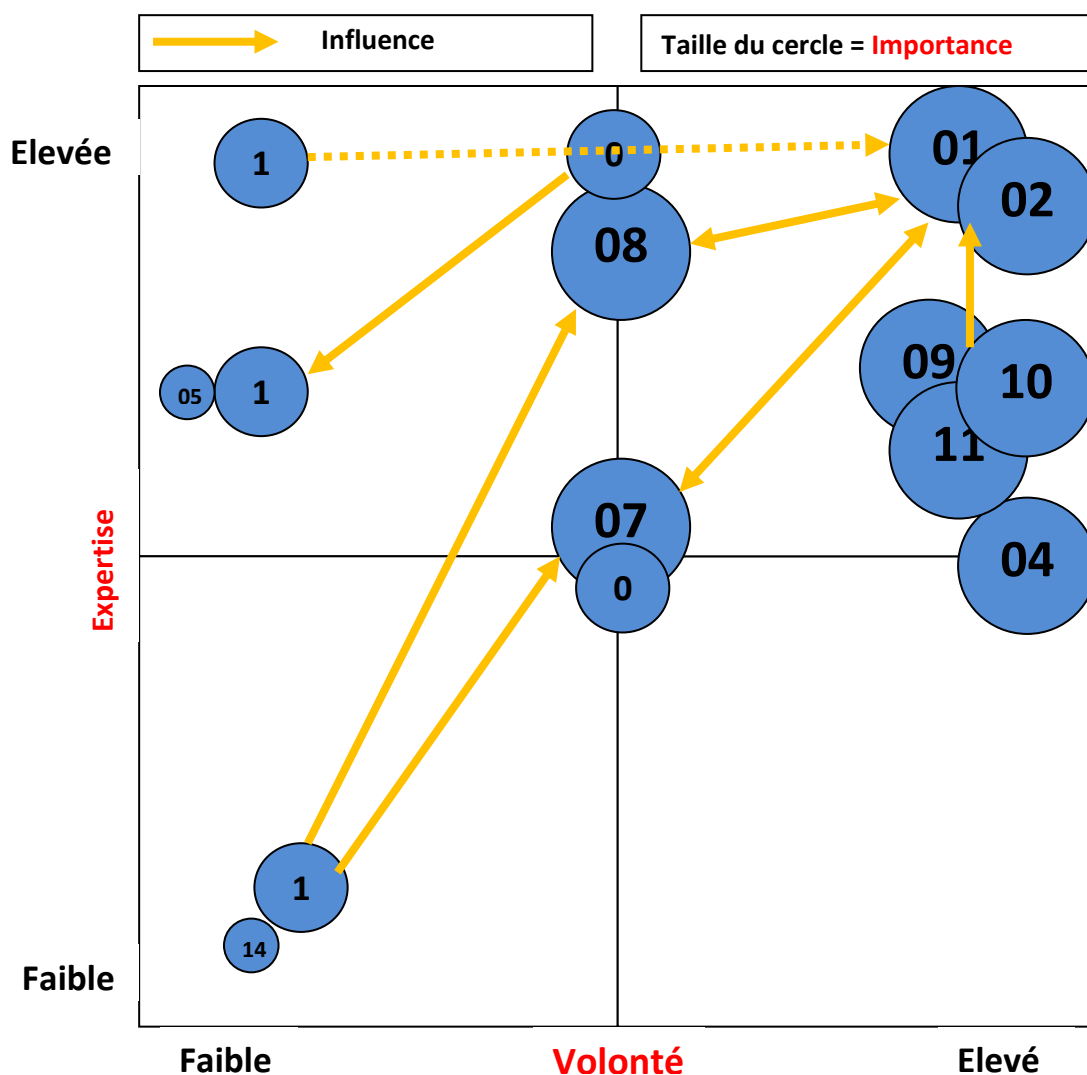
Analyse des acteurs

Acteurs (Code)	Contribution	Légitimité	Volonté de s'engager	Influence/pouvoir	Nécessité de la participation
L'Agence du Bassin Hydrologique de Moulouya	Très élevée : Connaissances en hydrologie et législation relative à la gestion et l'exploitation des ressources hydriques	Très élevée: Directement concernée par la thématique	Très élevée: à l'origine de l'idée qui a mené au choix de la thématique. Promotion de l'idée de contrat de rivière.	Très élevée : Autorité responsable d'appliquer la réglementation en vireur en termes de pollution et d'exploitation des ressources hydriques	Très élevée
La Direction Régionale des Eaux et Forêts de l'Oriental	Très élevée : Connaissances en faune, flore et conditions de conservation du site	Très élevée: Directement concernée par la thématique	Très élevée : la thématique renforce directement les objectifs de conservation du site dont	Très élevée : Autorité responsable d'appliquer la réglementation en matière de conservation des milieux naturels protégés	Très élevée
L'Office Régionale de Mise en Valeur Agricole de Berkane	Très élevée : Connaissances en matière de pollution agricole : techniques et pratiques agricoles, vulgarisation et encadrement des	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Service Régional de l'Environnement	Moyenne : coordination et suivi	Très élevée	Très élevée	Faible	Très élevée
Office National de l'Eau et de l'Electricité – Branche Eau	Très élevée : Connaissances en technique de traitement des eaux usées, normes et standards des eaux traitées	Moyenne	Moyenne	Faible	Moyenne
Ministère de l'équipement	Moyenne : Impact des infrastructures routières sur la dynamique hydrologique du site	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Province de Berkane	Moyenne : Coordination et suivi	Moyenne	Moyenne	Très élevée	Très élevée

Commune Rurale de Saidia (+ autres Commune),	Très élevée : Assainissement et connaissance du contexte socio-économiques local + rôle dans la mobilisation et la sensibilisation des utilisateurs	Très élevée	Moyenne	Moyenne	Très élevée
Association Homme et Environnement de Berkane	Très élevée : Suivi du site + sensibilisation et plaidoyer	Moyenne	Très élevée	Faible	Très élevée
l'Espace de Solidarité et de Coopération de l'Oriental (ESCO)	Très élevée : Suivi du site + sensibilisation et plaidoyer	Moyenne	Très élevée	Faible	Très élevée
l'Association Shems pour l'éducation, la citoyenneté et l'environnement d'Ahfir,	Très élevée : Suivi du site + sensibilisation et plaidoyer	Moyenne	Très élevée	Faible	Très élevée
Coopératives agricoles (il y'en pas beaucoup).	Très élevée : Connaissance dans les pratiques agricoles	Moyenne	Faible	Faible	Moyenne
Unités industrielles : SUCRAFOR, usine sucrière de Zaïo	Moyenne : Pratiques de diversement et de traitement des eaux usées industriel	Faible	Faible	Faible	Moyenne
Promoteurs touristiques : la Société de Développement de Saïdia (SDS)	Faible	Moyenne : Valorisation du site comme produits éco-touristique de Saidia	Faible	Faible	Faible
Université Mohammed Ier Faculté des Sciences	Très élevée : Connaissance scientifique sur le site + suivi+ programmes de recherche	Moyenne	Moyenne	Faible	Moyenne
EXPERTISE			VOLONTE	IMPORTANCE	

Cartographie

L'exercice cartographique des acteurs de la thématique identifiée pour le site de Moulouya a permis de mieux visualiser les relations qui existent entre ses acteurs et les comparer mutuellement par rapport à leur expertise, leur engagement et leur importance dans le processus. Il permet de ce fait de faire le choix définitif des acteurs à consulter et à impliquer dans la mise en œuvre de l'activité participation. Il permet également de mieux définir la stratégie et la tactique à adopter pour mener l'activité participative dans le contexte du site.



01	L'Agence du Bassin Hydrologique de Moulouya	09	Association Homme et Environnement de Berkane,
02	La Direction Régionale des Eaux et Forêts de l'Oriental	10	l'Espace de Solidarité et de Coopération de l'Oriental (ESCO)
03	L'Office Régionale de Mise en Valeur Agricole de Berkane	11	l'Association Shems pour l'éducation, la citoyenneté et l'environnement d'Ahfir,
04	Service Régional de l'Environnement	12	Coopératives agricoles (il y'en pas beaucoup).
05	Office National de l'Eau et de l'Electricité – Branche Eau	13	Unités industrielles : SUCRAFOR, usine sucrière de Zaïo
06	Ministère de l'équipement	14	Promoteurs touristiques : la Société de Développement de Saïdia (SDS)
07	Province de Berkane	15	Université Mohammed Ier Faculté des Sciences
08	Commune Rurale de Saïdia (+ autres Commune),		

ANNEXE 5 : COMMUNE RURALE DE BOUDINAR, Site pilote pour un projet GIZC - identification, analyse et cartographie des acteurs.



Les acteurs concernés et leur rôle dans la gestion du territoire

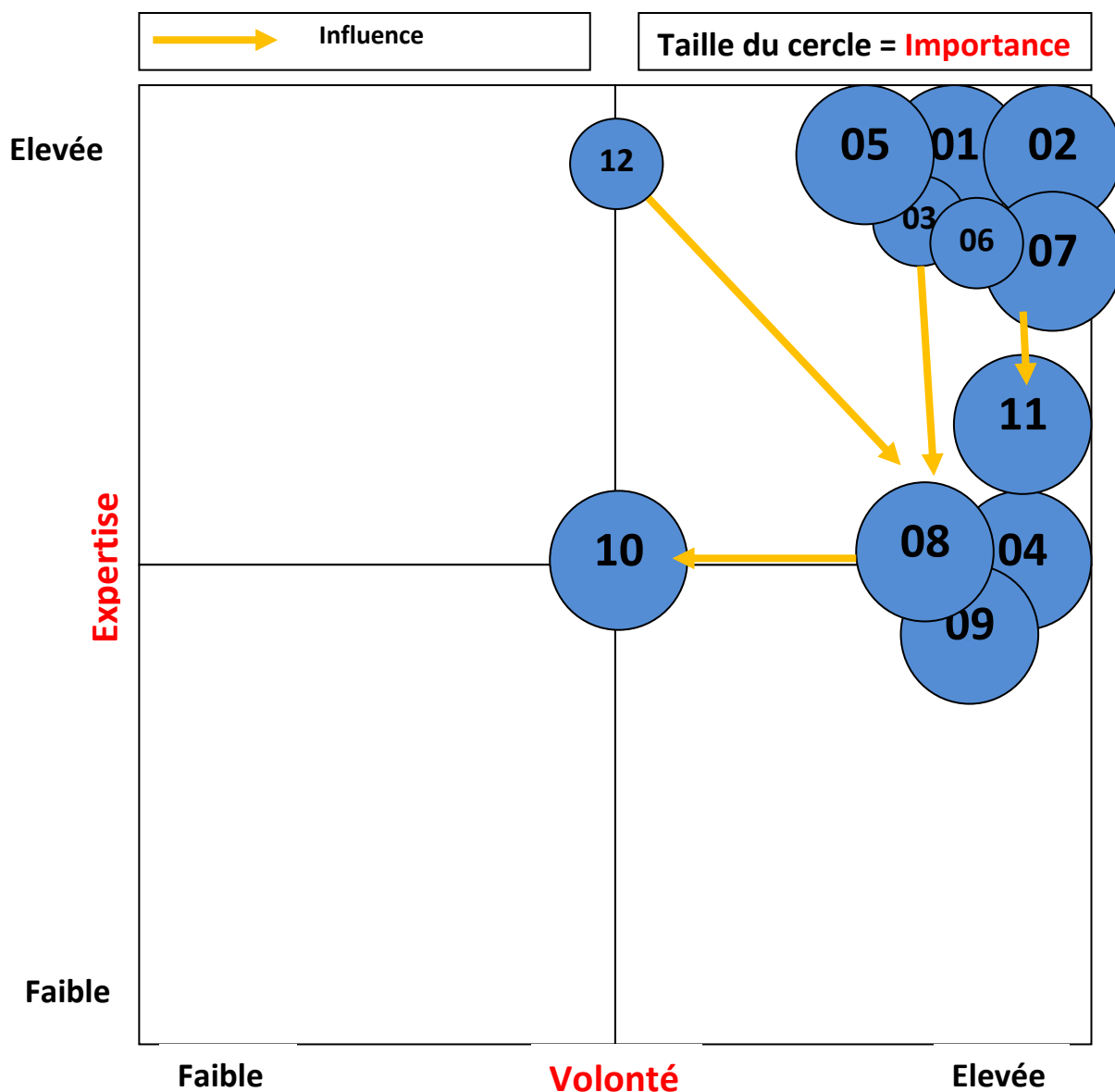
Les acteurs ayant un intérêt pour la thématique de la restauration des eaux et des sols sur le territoire de la commune de Boudinar sont :

Code	Nom	Rôle et influence
01	Commune de Boudinar	Autorité sur le site + Suivi et coordination
02	Province de Driouch	Autorité sur le site + Appui
03	Autorité locale Qaidat Tamssamane	Autorité sur le site + Appui
04	Association Maamrane	Bénéficiaire + Suivi et coordination
05	Direction Provinciale d'Agriculture Nador	Impact en termes d'appui et d'accompagnement technique
06	Direction Provinciale des Eaux forêts Drouich	Impact d'appui et d'accompagnement technique
07	Service Régional Environnement Nador	Suivi et coordination
08	Association Fouss - g- Fouss	Bénéficiaires
09	Association Féminine de l'Environnement et Développement pour l'Apiculture et l'Elevage,	Bénéficiaires
10	Associations locales	Suivi
11	Entreprise de travaux El Ghazy	Prestataire de services
12	Office Nationale de Sécurité Alimentaire	Impact d'appui et d'accompagnement technique

Analyse des acteurs

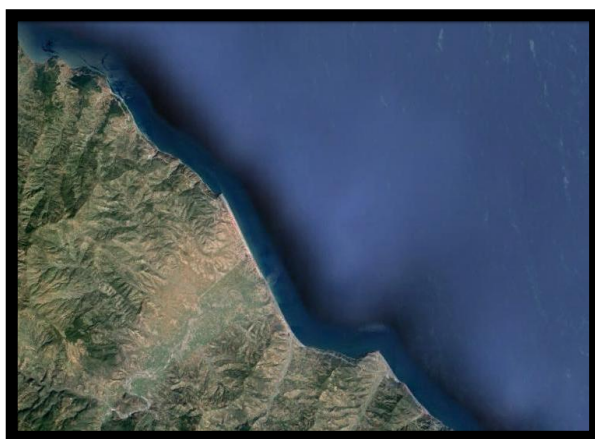
Acteurs (Code)	Contribution	Légitimité	Volonté de s'engager	Influence/pouvoir	Nécessité de la participation
Commune de Boudinar	Très élevée	Très élevée	Très élevée	Très élevée	Très élevée
Province de Driouch	Très élevée	Très élevée	Très élevée	Très élevée	Très élevée
Autorité locale Quaidat Tamssamane	Très élevée	Très élevée	Très élevée	Très élevée	Moyenne
Association Maamrane	Moyenne	Très élevée	Très élevée	Moyenne	Très élevée
Direction Provinciale d'Agriculture Nador	Très élevée	Très élevée	Très élevée	Très élevée	Très élevée
Direction Provinciale des Eaux forêts Drouich	Très élevée	Très élevée	Très élevée	Moyenne	Moyenne
Service Régional Environnement Nador	Très élevée	Très élevée	Très élevée	Très élevée	Très élevée
Association Fouss - g- Fouss	Moyenne	Très élevée	Moyenne	Moyenne	Très élevée
Association Féminine de l'Environnement et Développement pour l'Apiculture et l'Elevage	Moyenne	Très élevée	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Associations locales	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Entreprise de travaux El Ghazy	Très élevée	Moyenne	Très élevée	Faible	Très élevée
Office Nationale de Sécurité Alimentaire	Très élevée :	Moyenne	Moyenne	Faible	Moyenne
		EXPERTISE	VOLONTE	IMPORTANCE	

Cartographie



01	Commune de Boudinar	07	Service Régional Environnement Nador
02	Province de Driouch	08	Association Fouss - g- Fouss
03	Autorité locale Qaidat Tamssamane	09	Association Féminine de l'Environnement et Développement pour l'Apiculture et l'Elevage,
04	Association Maamrane	10	Associations locales
05	Direction Provinciale d'Agriculture Nador	11	Entreprise de travaux El Ghazy
06	Direction Provinciale des Eaux forêts Drouich	12	Office Nationale de Sécurité Alimentaire

ANNEXE 6 : COMMUNE DE OUED LAOU, intégration de la dimension environnementale dans le Plan Communal de Développement - identification, analyse et cartographie des acteurs.



Les acteurs concernés et leur rôle dans la gestion du territoire

Les acteurs ayant un intérêt pour la thématique de l'intégration de la dimension environnementale dans le PCD de la commune urbaine d'Oued Laou sont :

Code	Nom	Rôle et influence
01	CU d'Oued Laou	Suivi et appui technique
02	Agence de Développement des Provinces du Nord (ADPN)	Appui technique et financier
03	Ministère de l'Environnement	Appui technique
04	Agence Urbaine de Tétouan	Autorité provinciale d'urbanisme
05	Département des pêches maritimes	Appui et d'accompagnement technique
06	ONEE	Appui et développement
07	Ministère de l'Artisanat et de l'Economie Solidaire	Appui
08	Ministère de l'Agriculture	Appui
09	4 communes limitrophes avec la CU de Oued Laou	Bénéficiaire
10	Association Mekad de développement socioculturel	Partenaire dans des projets intercommunaux

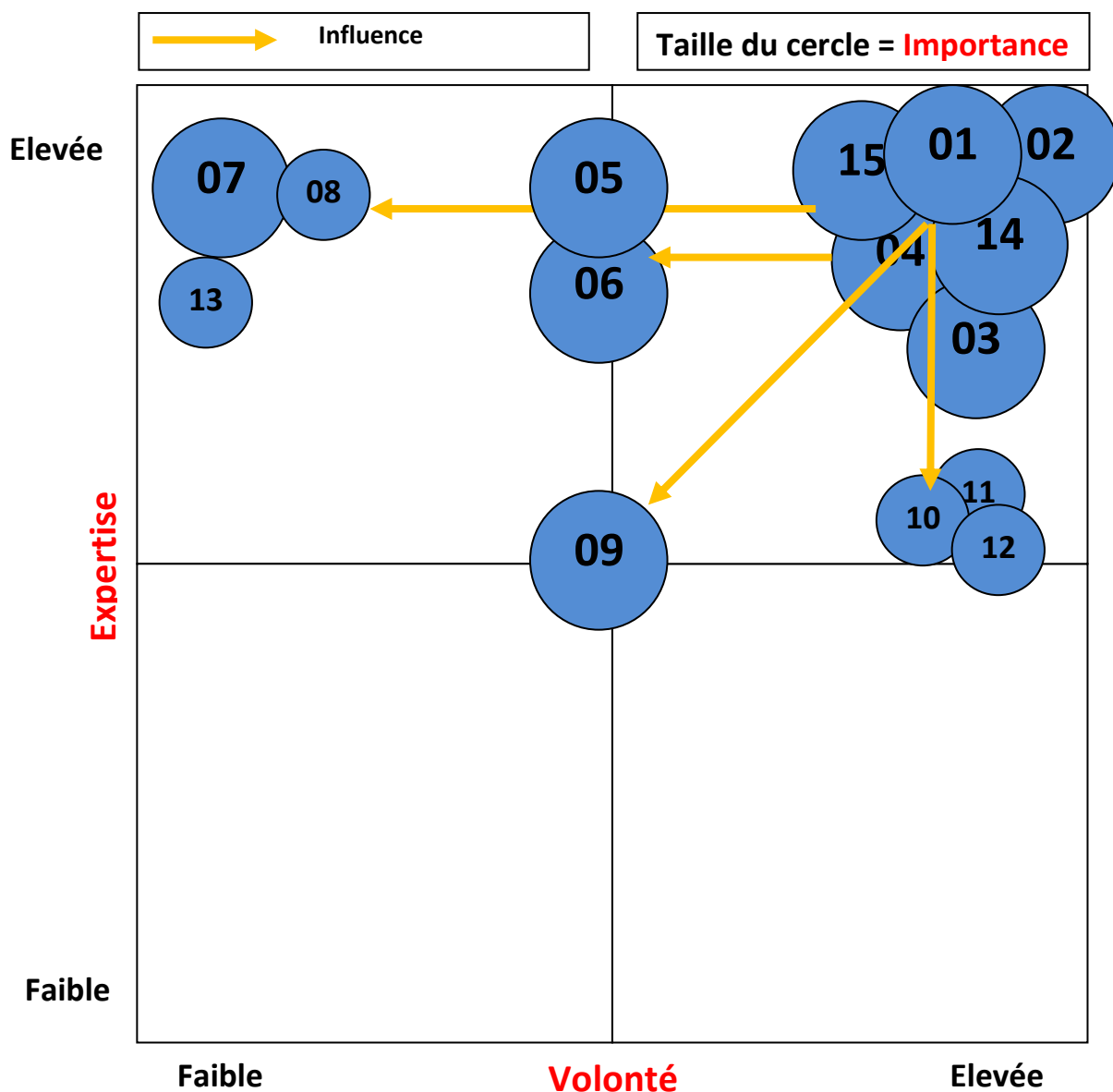
11	Association Rahma d'AEP	Acteur de développement socio culturel
12	Association Chouala	Acteur de développement local
13	Direction Régional du HCP	Acteur de développement socio culturel
14	Projet CB2	Expertise et capitalisation
15	Projet ADAGE-RRTT	Complémentarité dans le renforcement des capacités

Analyse des acteurs

La pertinence du choix de ces acteurs et les perspectives qu'offre leur implication dans l'exercice participatif sont reflétées par l'analyse résumée dans ce tableau:

Acteurs (Code)	Contribution	Légitimité	Volonté de s'engager	Influence/pouvoir	Nécessité de la participation
CU de Oued Laou	Très élevée	Très élevée	Très élevée	Très élevée	Très élevée
Agence de Développement des Provinces du Nord (ADPN)	Très élevée	Très élevée	Très élevée	Très élevée	Très élevée
Ministère de l'Environnement	Très élevée	Très élevée	Très élevée	Moyenne	Très élevée
Agence Urbaine de Tétouan	Très élevée	Très élevée	Moyenne	Très élevée	Très élevée
Département des pêches maritimes	Très élevée	Très élevée	Moyenne	Moyenne	Très élevée
ONEE	Très élevée	Très élevée	Moyenne	Moyenne	Très élevée
Ministère de l'Artisanat et de l'Economie Solidaire	Très élevée	Très élevée	Faible	Moyenne	Très élevée
Ministère de l'Agriculture	Très élevée	Très élevée	Faible	Moyenne	Moyenne
4 communes limitrophes avec la CU de Oued Laou	Moyenne	Très élevée	Très élevée	Moyenne	Très élevée
Association Mekad de développement socioculturel	Moyenne	Moyenne	Très élevée	Faible	Moyenne
Association Rahma d'AEP	Moyenne	Moyenne	Très élevée	Faible	Moyenne
Association Chouala	Moyenne	Moyenne	Très élevée	Faible	Moyenne
Direction Régional du HCP	Moyenne	Très élevée	Faible	Faible	Moyenne
Projet CB2	Très élevée	Très élevée	Très élevée	Très élevée	Très élevée
Projet ADAGE-RRTT	Très élevée	Très élevée	Très élevée	Très élevée	Très élevée
EXPERTISE			VOLONTE	IMPORTANCE	

Cartographie



01	CU d'Oued Laou	08	Ministère de l'Agriculture
02	Agence de Développement des Provinces du Nord (ADPN)	09	4 communes limitrophes avec la CU de Oued Laou
03	Ministère de l'Environnement	10	Association Mekad de développement socioculturel
04	Agence Urbaine de Tétouan	11	Association Rahma d'AEP
05	Département des pêches maritimes	12	Association Chouala
06	ONEE	13	Direction Régional du HCP
07	Ministère de l'Artisanat et de l'Economie Solidaire	14	Projet CB2
		15	Projet ADAGE-RRTT